

## 2007 au Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

---

### En bref : suivi 2006 - 2007

---

- **Réalisation des cartes de dangers naturels :**

Le Grand Conseil a accepté le 13 novembre 2007 la part vaudoise du crédit destiné à la réalisation de ces cartes. En collaboration entre les communes, le canton et la Confédération, cette réalisation a comme objectif principal la prévention des risques, qui sera intégrée dans l'aménagement du territoire.

- **Projet d'autonomie du Service des automobiles et de la navigation (SAN) :**

A une voix près, le Grand Conseil a adopté ce projet le 17 avril 2007. Le peuple, lui, l'a refusé en votation le 21 octobre à une courte majorité.

- **Contrats nature pour les chalets de la Rive sud du Lac de Neuchâtel :**

Le 5 décembre 2007, le Conseil d'Etat a adopté l'arrêté permettant la mise en œuvre de ces contrats : signés par les propriétaires et assortis de conditions présentant des bénéfices pour l'environnement, ils permettent le maintien des chalets, du moins pour un temps donné.

### Un hôte de marque de retour 152 ans plus tard !

---

Depuis juillet dernier, on soupçonnait sa présence dans la région d'Anzeindaz (Muveran). En effet, quelques chèvres avaient été attaquées puis des analyses génétiques et photographiques l'ont confirmé : un loup se promenait en territoire vaudois après 152 ans d'absence.

Sa présence n'a pas vraiment surpris les spécialistes de la faune puisqu'elle était déjà signalée dans les cantons de Berne et du Valais. Ces loups viennent probablement des régions habitées de France et d'Italie où ils sont habitués à l'homme.

Sur la base du "Plan Loup" de la Confédération, des mesures de protection avaient déjà été prises avant ces constats. Parmi celles-ci, la mise à disposition d'une quinzaine de chiens de protection des troupeaux, déjà présents sur le terrain, notamment pour prévenir les attaques de lynx.

Le Département de la sécurité et de l'environnement a en conséquence pris une série de mesures de prévention et d'information pour compléter le dispositif déjà mis en place sur le terrain et pour rappeler à la population que le loup n'est à priori pas dangereux pour l'homme car il le fuit plutôt.

### Une rivière en folie

---

Le Chablais a vécu des heures d'angoisse extrême début août avec des pluies diluviennes qui ont fait grossir puis déborder la rivière « l'Eau Froide », sortie de son lit pour envahir les rues de la petite ville de Roche en emportant tout sur son passage. D'autres lieux ont également subi des dégâts mais de moindre importance.

Ces intempéries ont impliqué l'engagement de 200 personnes (policiers, pompiers, membres de la protection civile), la mise sur pied de la cellule de crise en cas de catastrophe et le recours à diverses entreprises privées pour dégager les abords des rivières. Coût des dégâts : 14 millions de francs dont 4 millions engagés pour les travaux urgents de déblaiement et de réparation.

## **Mesures spéciales pour 3 races de chiens potentiellement dangereux**

---

En novembre 2007, le Conseil d'Etat a décidé de fixer au 1er janvier 2008 l'entrée en vigueur de la loi sur la police des chiens et a adopté une première liste de chiens potentiellement dangereux : les Amstaff, les Pit Bull Terrier et les Rottweiler, en tout 951 chiens annoncés dans le canton. Selon les résultats que donnera l'application de la loi et les moyens à disposition, cette liste pourra comprendre d'autres races.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires sur la base de dix critères précis fixés par le Conseil d'Etat ; l'émolument s'élèvera à 800 francs par autorisation. Chaque chien de ce type doit également faire l'objet d'un test de conduite, d'obéissance et de maîtrise, effectué en présence de son détenteur habituel.

Le principe de base de la loi cantonale est que tout détenteur d'un chien doit être en mesure de le maîtriser à tout moment par un moyen sonore ou par le geste, en particulier en présence de public ou d'animaux. A défaut, le chien doit être tenu en laisse et si nécessaire, porter une muselière.

## **Des remous au Service des Automobiles et de la Navigation**

---

Après avoir passé 3 ans et demi à son poste, le chef du SAN annonçait son départ fin juin 2007. A la suite de plusieurs problèmes, le Conseil d'Etat décidait d'une enquête du contrôle cantonal des finances sur les flux financiers, en plus d'un audit du groupe Impact sur l'attitude de l'ex chef de service et de son adjointe. Les conclusions des deux rapports ont confirmé les inquiétudes du Conseil d'Etat sur une gestion financière et un comportement incompatibles avec ce que le gouvernement attend de ses chefs de service. Le Conseil d'Etat a fait chiffrer les dommages financiers subis et demandé réparation. De son côté, le Juge d'instruction cantonal a ouvert une enquête pénale contre l'ancien chef de service.

Un nouveau chef sera engagé début 2008.

## Rapport annuel de gestion 2007

### Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

#### Secrétariat général (SG-DSE)

## Groupes de prestations

### 103.1 Etat major

## 103.1 Etat major

Appui au chef du département dans la gestion des affaires départementales, dans son activité de membre du CE ou toute autre activité de nature politique, Appui aux services, Coordination.

## Descriptif

- Conseil et préparation des dossiers/de séances pour le Chef de département
- Appui au Chef de Département et aux services dans la conception et/ou la mise en oeuvre de projets, décisions, et autres réalisations départementales
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs
- Préparation et appui à l'élaboration d'EMPL-EMPD, rapports et autres documents
- Conseil, conception et réalisation de la politique de communication départementale et interdépartementale
- Relais départemental avec le Grand Conseil (suivi des interventions parlementaires, contacts avec le Secrétariat général du Grand Conseil, avec la commission de gestion; planification,...)

## Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- -Cheffe du département
- Services du DSE
- ECA
- Autres Départements et/ou Services de l'ACV
- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Media
- Commissions
- Public-citoyens

## Rapport annuel de gestion 2007

### Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

#### Secrétariat général (SG-DSE)

## Groupes de prestations

### 103.2 Ressources humaines du département

## 103.2 Ressources humaines du département

Gestion des ressources humaines du département et de ses services (la Polcant dispose d'une propre URH).

### Descriptif

- Appui technique et administratif aux services en matière de gestion administrative (mutations, organisation du temps de travail, congés, absences, assurances sociales, relations CPEV et OAI, procédures disciplinaires, appui juridique) et de gestion RH (recrutement, formation, coaching, relève, mobilité professionnelle, réinsertion professionnelle, formation et encadrement des apprentis, gestion de conflits et négociation avec les partenaires et représentants du personnel)
- Appui technique aux services en matière d'organisation
- Gestion des effectifs du département
- Gestion prévisionnelle des RH et gestion des programmes de réduction des effectifs
- Coordination et suivi des entretiens d'appréciation
- Relais entre le SPEV et le DSE pour tout projet ou dossier traitant du personnel
- Participation aux projets RH transversaux ACV
- Suivi des données nécessaires aux questions du personnel (système d'information des RH)
- Développement de la fonction RH départementale
- Responsabilité du budget 3091 (Formations et perfectionnements professionnels) pour l'ensemble des services du département.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- -Chef du département
- -Services et offices du DSE
- -Cadres et collaborateurs du DSE, stagiaires et apprentis
- -SPEV, -CPEV, OAI, OAVS
- -Services de l'ACV (SDE en particulier et BEFH)
- -CEP
- -Candidats internes
- -Candidats externes

**Rapport annuel de gestion 2007**

**Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)**

**Secrétariat général (SG-DSE)**

**Groupes de prestations**

**103.3 Informatique**

## **103.3 Informatique**

---

L'UID a été intégrée, dès 2006, à la nouvelle DSI. Voir rapport sous [DINF](#), [DSI](#)

**Groupes de prestations**  
**103.4 Finances**

## **103.4 Finances**

---

Gestion financière et comptable du département.

### **Descriptif**

---

- Collaboration technique à la préparation du budget
- Collaboration technique à l'exploitation du budget (suivi budgétaire, gestion, contrôle et validation des crédits supplémentaires et des reports de crédits)
- Appui aux services du DSE pour la tenue de la comptabilité et contrôle interne
- Conduite du bouclage comptable de l'exercice précédent et préparation du bouclage de l'exercice en cours
- Analyses financières
- Contacts avec les services transversaux (not. SAGEFI, CCF) et avec la sous-commission des finances pour le DSE

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Services du DSE
- SAGEFI
- CCF
- Conseil d'Etat
- Commission des finances

**Groupes de prestations**  
**103.5 Activités spécifiques**

## **103.5 Activités spécifiques**

- Environnement
- Affaires pénitentiaires (ont été transférées au DINT au changement de législature, 01.07.2007)
- Cafétéria

## **Descriptif**

- Information et conseils en matière de protection de l'environnement
- Coordination des activités environnementales, en particulier des études d'impact
- Coordination des travaux du GT Dangers naturels
- Gestion de la cafétéria Place du Château 1

## **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Chef du département
- Services de l'Etat
- Communes et particuliers
- Bureaux d'études et entreprises
- Cafétéria: mise à disposition de l'ensemble des occupants des 3 bâtiments Pl. du Château 1, Cité Devant 14 et Cité Derrière 17 (SG-DSE, SJIC et Préfecture, SPEN, usagers de la salle de conférence et visiteurs occasionnels).

**Groupes de prestations**  
**103.6 Sécurité informatique**

## 103.6 Sécurité informatique

Sécurité informatique de l'ACV.

### Descriptif

- -Etablissement de standards et de procédures de sécurité informatiques
- Elaboration d'analyses de risques et de faiblesses de sécurité
- Elaboration de concepts concrets de sécurité
- Exécution des revues de sécurité
- Surveillance des systèmes et du réseau du point de vue sécurité
- Sensibilisation/Information du personnel, des responsables et des dirigeants en matière de sécurité informatique
- Assistance et conseils en matière de sécurité et des aspects légaux (LPD etc.)
- Support des projets en matière de sécurité informatique
- Encadrement technique et organisationnel des administrateurs informatiques dans les tâches de sécurité (création et gestion de droits, audits)

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- -Utilisateurs de l'ACV
- Police cantonale (lutte contre la criminalité) et CCF (sécurité financière)
- Communes et paraétatique



## **Organisation du DSE**

---

Le renouvellement de législature, au 1er juillet 2007, a conduit à un changement à la tête du département, Mme Jacqueline de Quattro, nouvelle élue au Conseil d'Etat, remplaçant M. Charles-Louis Rochat qui ne se représentait pas. Cela a conduit à des modifications tant au niveau des priorités départementales, que de l'équipe et des méthodes de travail.

Des changements sont également intervenus dans l'organisation du DSE, avec:

- le transfert du Service pénitentiaire, du délégué aux Affaires pénitentiaires de même que des collaborateurs RH liés à ce Service au Département de l'Intérieur;
- l'arrivée du Service vétérinaire - qui a fusionné avec le Laboratoire cantonal pour former le nouveau SCAV, Service de la consommation et des affaires vétérinaires -, et celle également du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH).  
Ces deux arrivées ont nécessité l'apprentissage très rapide de matières nouvelles pour le département ainsi qu'un soutien accru du Secrétariat général à ces deux entités, tant au niveau organisationnel que financier, RH, juridique et communication, en particulier pour le BEFH.

## **Projets particuliers**

### **Dangers naturels**

---

Divers événements ont eu lieu durant l'été 2007 (inondations à Roche en août notamment), qui ravivent la préoccupation politique sur la gestion intégrée des dangers naturels. Le programme de législature du Conseil d'Etat met ainsi un accent important sur le sujet. C'est un domaine porté essentiellement par le DSE et qui fait bien le lien entre la sécurité et l'environnement ! En date du 13 novembre 2007, le Grand Conseil a accepté sans modification l'EMPD concernant la réalisation des cartes des dangers naturels. L'année 2008 verra l'engagement d'un chef de projet et la réalisation de ce projet. Notons que les subventions fédérales sont limitées à 2011, raison pour laquelle le DSE en fait une de ses priorités.

### **Autonomisation et réorganisation du SAN**

---

Le Grand Conseil a traité du projet d'autonomisation du SAN au printemps 2007 et a adopté, à une voix de majorité, l'EMPL soumis. Un référendum a ensuite été lancé, qui a abouti. Dès lors une votation populaire a dû être organisée. De nombreux chiffres, documents et renseignements complémentaires ont été fournis dans le contexte de ces deux étapes importantes. Le 21 octobre 2007, le peuple a rejeté le projet d'autonomisation de ce service.

Suite au départ précipité, au 30 juin 2007, du chef du service, une direction intérimaire a dû être désignée et un appui accru apporté à dite direction ainsi qu'au service. Par ailleurs différentes enquêtes (IMPACT, CCF) ayant mis en lumière des éléments inquiétants, un suivi très attentif leur a été donné.

La procédure de recrutement du nouveau chef de service, qui n'a concrètement pu être lancée qu'après résultat connu de la votation au sujet de l'autonomisation, est encore en cours. Le nouveau chef de service sera engagé début 2008.

### **Chiens dangereux**

---

La mise en oeuvre de la loi sur la police des chiens, du 31 octobre 2006, dont le Conseil d'Etat a décidé, en automne 2007, l'entrée en vigueur au 1er janvier 2008, a beaucoup sollicité le DSE avec les ETP et les finances nécessaires, le règlement d'application ainsi que l'établissement de la première liste de chiens potentiellement dangereux et les réponses à deux consultations fédérales.

### **Coordination RPT**

---

Le Secrétariat général a assuré la coordination entre la cellule RPT désignée par le Conseil d'Etat et les services du DSE d'une part, entre le DSE (SFFN et SESA) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) d'autre part dans le cadre notamment de l'élaboration des conventions programmes particulières.

**Rapport annuel de gestion 2007**

**Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)**

**Secrétariat général (SG-DSE)**

**Sources d'informations complémentaires**

## **Sites internet**

---

En général : [www.vd.ch/dse](http://www.vd.ch/dse)

Un site internet sera prochainement mis sur pied concernant les dangers naturels. Pour l'instant, l'on trouve:

- à propos de la gestion intégrée des risques :  
[www.vd.ch/fr/themes/securete/protection-population/gestion-integree-des-risques](http://www.vd.ch/fr/themes/securete/protection-population/gestion-integree-des-risques)
- à propos de l'étude d'impact sur l'environnement :  
[www.vd.ch/fr/themes/territoire/construction/etudes-dimpact/](http://www.vd.ch/fr/themes/territoire/construction/etudes-dimpact/)

## Groupes de prestations

### 105.0 Gestion et administration du service (fonctionnement)

## 105.0 Gestion et administration du service (fonctionnement)

Direction générale du service, et fonctionnement efficace, pour la prise de mesures et de décisions mises en oeuvre au travers des fonctions supports réunies en Etat-major.

### Descriptif

- Direction du service
- Support administratif
- Secrétariat
- Support organisation et coordination de projets
- Support ressources humaines
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support presse et relations publiques
- Support réforme police
- Support formation (Synersec, intégration de l'Académie romande de police)

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux
- Tribunaux, juges
- Communes
- Polices CH / cantons / villes
- Autres cantons / pays
- Justiciables
- Médias
- Fournisseurs, prestataires
- Commerces et entreprises

## **Groupes de prestations**

### **105.1 Services généraux (opérationnel)**

#### **105.1 Services généraux (opérationnel)**

Gérer, organiser, moderniser tous les services de la PoICant servant de support, d'appui logistique et opérationnel au travail des policiers engagés sur le terrain, dans les domaines de la prévention, réception des appels, engagement des moyens, statistiques, télécommunications, etc.

#### **Descriptif**

- Prévention de la criminalité
- Autorisation et surveillance des entreprises de sécurité et de leur personnel
- Surveillance du commerce des armes, des munitions et des substances explosives
- Autorisations et contrôle des armes
- Gestion de la centrale d'engagement et des interventions d'urgence (CET - BRP)
- Soutien logistique aux transmissions et télécommunications
- Services techniques
- Organisation et coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe au niveau police uniquement
- Groupe spécialisé en dépiégeage
- Info-Centre (dossiers de police judiciaire)

#### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Cadres, collaborateurs
- Grand public - associations faîtières, groupements de commerçants, club d'aînés, etc.
- Entreprises et agents de sécurité
- Titulaires d'autorisations pour armes
- Magistrats de l'Ordre judiciaire
- Organismes de la Confédération chargés des affaires de police
- Polices autres cantons
- Polices municipales du canton
- Services transversaux
- Services d'urgence (117 / 118 / 144)

**Groupes de prestations**  
**105.2 Gendarmerie**

## **105.2 Gendarmerie**

La Gendarmerie veille à l'ordre, la sécurité, la tranquillité, la santé, la moralité et la bonne foi publics et assure l'exécution ainsi que l'observation des lois par des mesures appropriées.

### **Descriptif**

- -Assurer l'ordre et la sécurité publics
- Exécution des réquisitions administratives
- Exercice de la police de la circulation et de la navigation
- Transfert et garde de détenus
- Exercice de la police judiciaire

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- -Autorités communales, cantonales, fédérales, étrangères
- Population
- Associations et entreprises privées diverses
- Autorités judiciaires, préfectorales
- Autres services cantonaux et communaux
- Justiciables
- Etablissements pénitentiaires
- Autres services de police fédéraux, cantonaux, communaux et étrangers
- Institutions

**Groupes de prestations**  
**105.3 Police de Sûreté**

## **105.3 Police de sûreté**

- Exercer la police judiciaire dans le canton par l'entremise des brigades spécialisées
- Veiller à la coordination et aux relations avec les autres polices

## **Descriptif**

- Recherche des infractions et de moyens de preuve
- Identification et livraison au juge des individus et des membres d'organisations criminelles présumées, auteurs, instigateurs, complices
- Collaboration à des missions de sécurité de l'Etat
- Collaboration à l'exécution des tâches de la police administrative (étrangers et professions soumises à contrôle)
- Coordination
- Liaison affaires judiciaires
- Strada (stupéfiants)

## **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Justiciables
- Etablissements pénitentiaires
- Organes judiciaires, institutions, population
- Autorités administratives
- Autorités étrangères, fédérales, cantonales et communales
- Autres services de police fédéraux, cantonaux et communaux
- Autres services Etat de Vaud
- Sociétés privées
- ESC UNIL (Ecole des sciences criminelles)

**Groupes de prestations**

**105.4 Achat des véhicules légers de l'Etat de Vaud (fonds)**

**105.4 Achat des véhicules légers de l'Etat de Vaud (fonds)**

Gestion des véhicules Etat de Vaud, par le biais d'une commission d'achat des véhicules légers, présidée par le chef circulation de la Gendarmerie (6 membres) et gérée par la Police cantonale (Division finances).

**Descriptif**

- -Proposition d'achat de véhicules légers pour l'ensemble des services de l'Administration vaudoise
- Transformation et aménagement des véhicules et bateaux
- Gestion comptable du fonds des véhicules légers
- Gestion du forfait assurance
- NB : l'entretien des véhicules est à la charge des services propriétaires et non pas du fonds des véhicules légers.

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Chef du département
- Services de l'Etat
- Communes et particuliers
- Bureaux d'études et entreprises



## **Intensification des démarches dans le domaine de la sécurité, de la prévention et de la lutte contre les délits**

---

### **Opérateurs de trafic professionnels (OTP)**

---

Jusqu'à fin janvier 2007, l'exploitation des installations électromécaniques (contrôle vidéo de l'ensemble du réseau autoroutier et des tunnels, signalisation sur l'autoroute, panneaux à messages variables, feux de signalisation dans les tunnels, etc.) était gérée dans les centres autoroutiers. La modernisation des installations ainsi que la complexité de ces systèmes impliquent une gestion très spécialisée. Ceci a débouché sur la création d'une cellule d'opérateurs professionnels de gestion du trafic, dès février 2007, au Centre de la Blécherette.

Dans le cadre des discussions sur la RPT traitant de la problématique des routes, l'OFROU a donné son assentiment à ce projet, concrétisé par l'envoi pour formation, au sein de notre centrale d'engagement, des futurs opérateurs de la Centrale suisse de gestion de trafic d'Emmen (Lucerne). La question d'une future centrale régionale implantée dans l'agglomération lausannoise est en cours d'examen (5 centrales prévues pour l'ensemble du territoire suisse).

### **Contrats de prestations**

---

Le développement des communes les confrontent à des besoins sécuritaires nouveaux. Le contrat de prestations constitue une réponse adaptée aux attentes de la population, des entreprises et des autorités communales. Depuis 2003, le succès de ces contrats ne se dément pas, y compris pour une commune de l'importance de Gland qui a signé à fin 2007.

A fin 2007, 22 contrats de prestations regroupant 38 communes (bassin de population d'env. 87'000 habitants) ont été signés. De ce fait, 43 nouveaux policiers cantonaux assurent désormais des tâches de police de proximité, en partenariat étroit avec les autorités locales. Ces collaborations vont probablement s'intensifier car des discussions sont en cours avec plus d'une vingtaine de nouvelles communes pour un effectif probable de l'ordre de 15 à 20 ETP supplémentaires.

### **Apaisement de la conduite**

---

Cette démarche, entamée en 2003, a permis de diminuer le nombre de décès sur les routes vaudoises de 37,7 %, en passant de 61 en 2003 à 38 en 2007 grâce à des moyens de prévention, d'éducation, de communication et de répression. Intéressées par ce projet, les communes ont approché la Police cantonale vaudoise, pour mettre en place des points de contrôle de la vitesse dans les localités. Une première expérience a été menée avec la Commune de Mézières par la pose de radars visibles à la fin de l'année 2007. Les résultats ont démontré qu'en moyenne 13% des automobilistes ne respectent pas la vitesse limitée à 50 km/h. La présence de ces radars à Mézières a déjà induit une diminution des excès de vitesse.

Sur la base des résultats obtenus par ces mesures d'intensification des contrôles de vitesse à Mézières, plus d'une trentaine de communes ont d'ores et déjà adressé une demande similaire.

## **Lutte contre le trafic de stupéfiants**

---

### **Opération BLUR à Yverdon-les-Bains**

Malgré la pression constante sur les dealers de la région d'Yverdon, la visibilité du trafic en ville n'a pas diminué.

Pour éviter de se retrouver en situation de crise comme à Bex en 2006, une vaste opération, dite "BLUR", a été menée à fin juin 2007 à Yverdon-les-Bains, permettant l'interpellation de 41 personnes, dont 14 trafiquants en flagrant délit. En 6 mois, pas moins de 140 toxicomanes locaux ont été entendus.

A l'image d'Yverdon-les-Bains, la consommation et le trafic de cocaïne explosent partout en Europe. Depuis l'été 2007, la brigade a saisi quelque 20 kilos de cocaïne et CHF 700'000.- dans le cadre d'une enquête menée à l'encontre d'une organisation criminelle africaine.

### **Résurgence de l'héroïne**

Plusieurs actions menées sur la Riviera, la région d'Yverdon-les-Bains et Renens, révèlent une réapparition de cette drogue : des toxicomanes exercent un commerce soutenu en milieu confiné et se ravitaillent généralement à Genève. Sur le plan local, quelque 3,2 kilos d'héroïne ont été saisis à Leysin et dans l'Ouest lausannois, en septembre 2007.

A l'exemple de la Ville de Berne, ayant déjà pris des mesures en 2007 pour éviter des abcès de fixation des marginaux en renforçant son dispositif visible en rue, un effort particulier est mené dans le Canton de Vaud.

### **Identification des auteurs d'actes délictuels**

---

L'exploitation des traces biologiques (ADN) a permis d'augmenter considérablement (plus de 35 % entre 2005 et 2007) le nombre des identifications de malfaiteurs et également de réactiver les enquêtes sur d'anciennes affaires criminelles non résolues.

## Projets particuliers

### Développement des partenariats

---

#### Coopération fédérale et intercantonale

---

##### Accord entre la Police cantonale vaudoise et le Corps des gardes-frontière (Cgfr) V

Afin de répondre aux incidences de la libre circulation des personnes (Espace Schengen élargi aux Etats de l'Europe de l'Est), des coopérations opérationnelles sont mises en place. L'une des premières étapes s'est concrétisée par l'entrée en vigueur au 1er janvier 2007 de l'accord avec le Cgfr pour les contrôles dans les trains et les gares, le rapatriement des personnes non admises et l'escorte des personnes refoulées.

##### Projet PICAR

Il n'existe actuellement pas de base de données commune avec les autres cantons romands dans le cadre de l'analyse du renseignement des phénomènes sériels. En conséquence, la création d'une plateforme d'information pour l'ensemble des coordinations judiciaires romandes, dénommée PICAR (Plateforme d'information du CICOP pour l'analyse et le renseignement), est en cours de réalisation.

Cette application permettra de gérer les événements traités par le CICOP (Concept intercantonal de coordination opérationnelle et préventive), grâce aux informations échangées et diffusées par les cantons. En complément, un module sera développé pour l'exploitation des images liées aux phénomènes sériels.

### Mesures de prévention

---

#### La prévention c'est l'affaire de tous

Les concepts développés depuis 2006 par la Police cantonale en matière de lutte contre la délinquance juvénile et les incivilités (Puerio) et les actions de prévention effectuées en collaboration avec les préfets ont été regroupés dans la démarche "La prévention c'est l'affaire de tous". Ce concept prévoit que les préfets coordonnent et suivent les actions de prévention organisées dans leurs districts et promeuvent les conciliations extra-judiciaires.

Les réseaux de prévention mis en place ont pour objectif d'unir les efforts de l'ensemble des parties concernées (autorités communales, directeurs d'école, travailleurs sociaux, parents, mineurs, Police cantonale) afin d'améliorer la résolution des problèmes tant sous l'angle préventif que dissuasif.

#### Conciliations extra-judiciaires

En mai 2007, la Police cantonale a procédé avec quelques communes aux premières conciliations extra-judiciaires. Il s'agit d'un accord privé entre la municipalité lésée et l'auteur d'un dommage (mineur et parents), en vue d'obtenir une réparation en nature (travaux au service de la communauté) et éventuellement un dédommagement financier.

Les avantages de cette méthode sont la rapidité d'action envers le mineur fautif, un contact direct entre les autorités communales et les parents et la prise en compte d'une mesure éducative judicieuse. Cette procédure ne concerne que les délits poursuivis sur plainte et les fautes de peu d'importance mais dont l'impunité participe au climat d'insécurité ressenti par la population.

## **Sécurité de proximité**

La population et les entreprises souhaitent une présence policière de proximité de nature à renforcer leur sentiment de sécurité. Dans ce sens, tant les démarches entreprises auprès de la population pour la mise en place de la Surveillance mutuelle des habitations, les contacts avec les exécutifs communaux pour leur offrir une information judiciaire, les rencontres avec les entreprises pour les conseiller sur les systèmes de surveillance à mettre en place pour prévenir les délits que les nombreuses démarches auprès des autorités locales, les écoles, les mineurs et leurs parents pour des campagnes d'information et de prévention sont indispensables.

## **Concept "Sport et santé"**

Si l'aspect de la sécurité au travail fait toujours partie intégrante du cadre professionnel de la Police cantonale, le concept sport et santé est, quant à lui, de création récente. Il vise par la prévention à améliorer et à maintenir durablement la condition physique des collaborateur-trice-s et freiner l'absentéisme.

Mis en place en 2005 et consolidé en 2006, en étroite collaboration avec l'Université de Lausanne, ce projet encourage la pratique sportive de l'ensemble des collaborateur-trice-s du service. Ce concept est relayé en régions par des délégués volontaires ayant notamment pour mission de mettre sur pied des activités régulières ou ponctuelles. L'enquête menée en 2007 a démontré un taux de satisfaction élevé (meilleure forme physique, image positive de soi, etc.).

## **Formation commune**

---

En février 2007, la plus grande volée suisse d'aspirant-e-s s'est présentée pour le Brevet fédéral de policier, démontrant l'importance de cette formation commune aux Cantons de Vaud et du Valais ainsi qu'aux polices municipales desdits cantons.

Le Chef de l'Armée, tout comme le Conseiller fédéral Samuel Schmid lors de son passage à l'Académie de police en 2006, a affirmé son soutien total à cette école de formation commune et à son développement à l'occasion de sa visite au printemps 2007.

De nombreux contacts ont été pris en 2007 avec les partenaires français, ceux de l'Institut suisse de police et des autres cantons romands, afin de renforcer l'offre de cours communs sur ce site exceptionnel.

## **Sources d'informations complémentaires**

### **Informations publiques**

---

#### **Publications**

---

Polcant Info, notre magazine trimestriel (brochures à télécharger au format PDF)

Brochures à télécharger :

- "*Surveillance mutuelle des habitations*"
- "*Attention aux cambrioleurs du crépuscule*"

#### **Statistiques**

---

Criminalité et circulation routière

- bilan circulation routière
- bilan de la criminalité

#### **Prévention de la criminalité**

---

- Prévention de la criminalité
- Prévention routière
- Liens pour la campagne "Stop pornographie" :  
[http://www.prevention-criminalite.ch/1/fr/8campagne/840campagne\\_pedocriminalite.php](http://www.prevention-criminalite.ch/1/fr/8campagne/840campagne_pedocriminalite.php)  
<http://www.stopp-kinderpornografie.ch/3/fr/>
- Criminalité sur internet  
<http://www.cybercrime.ch/>  
<http://www.petitchaperonrouge.com>

#### **Sites Internet**

---

Police cantonale vaudoise

Recrutement des polices vaudoises

Académie de police

**Rapport annuel de gestion 2007**

**Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)**

**Service des automobiles et de la navigation (SAN)**

**Groupes de prestations**

**107.0 Administration**

**107.0 Administration**

Gestion et administration du service.

**Descriptif**

- -Direction du service
- Support administratif
- Support RH
- Support informatique
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support logistique

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- -Collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux
- Autorités communales

## Groupes de prestations

### 107.1 Admission des véhicules et des bateaux à la circulation

## 107.1 Admission des véhicules et des bateaux à la circulation

Admission des véhicules et des bateaux à la circulation.

### Descriptif

- -Immatriculation de véhicules et bateaux
- Délivrance des permis de circulation et de navigation
- Vente des plaques d'immatriculation et plaques professionnelles
- Enregistrement des changements d'assureur RC
- Inspections périodiques obligatoires
- Inspections pour l'immatriculation
- Expertises judiciaires
- Retrait des permis de circulation et des plaques
- Délivrance d'autorisations pour transports spéciaux

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- -Les détenteurs de véhicules automobiles
- Les détenteurs de bateaux
- Les garagistes
- Les compagnies d'assurances
- Les administrations cantonales et communales

## Groupes de prestations

### 107.2 Admission des conducteurs à la circulation et des pilotes à la navigation

## 107.2 Admission des conducteurs à la circulation et des pilotes à la navigation

---

Admettre les conducteurs à la circulation et les pilotes à la navigation. Contrôler la formation des moniteurs de conduite

### Descriptif

---

- -Délivrance des permis de conduire et de naviguer nationaux & internationaux
- Suivi des examens médicaux
- Délivrance des autorisations "places de parc pour handicapés"
- Examens de conduite et de navigation, courses de contrôle
- Contrôle de l'activité des moniteurs de conduite et de navigation

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- -Candidats à un permis de conduire ou de naviguer
- Services des automobiles des autres cantons suisses
- Candidats moniteurs romands
- Moniteurs de conduite vaudois



Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service des automobiles et de la navigation (SAN)

**Groupes de prestations**

**107.3 Perception des taxes et redevances liées au trafic routier**

## **107.3 Perception des taxes et redevances liées au trafic routier**

Perception des taxes et redevances liées au trafic routier dans le canton de Vaud.

### **Descriptif**

- -Notification des taxes et des redevances
- Gestion du contentieux
- Gestion des flux financiers canton / confédération

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- -Détenteurs de véhicules et de bateaux
- Canton

## Groupes de prestations

### 107.4 Mesures administratives

#### 107.4 Mesures administratives

- Sanctionner les conducteurs qui commettent des infractions à la LCR
- Transmettre, avec déterminations, les dossiers de recours au Tribunal administratif
- Rendre des décisions sur les demandes de restitution de permis de conduire

#### Descriptif

- -Instruction des mesures d'avertissement, de retrait du permis ou interdiction de conduire
- Notification des mesures
- Suivi du contrôle médical des conducteurs qui y sont astreints
- Traitement des recours au Tribunal administratif
- Ordonnance de cours de prévention et d'éducation
- Restitution des permis de conduire

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- -Usagers
- Tribunal administratif

## Groupes de prestations

### 107.5 Délivrance d'autorisations pour des manifestations terrestres et nautiques

## 107.5 Délivrance d'autorisations pour des manifestations terrestres et nautiques

---

Délivrance d'autorisations pour des manifestations terrestres et nautiques.

### Descriptif

---

- -Délivrance des autorisations des manifestations terrestres (courses cyclistes, rallye) sur la voie publique
- Délivrance des autorisations des manifestations nautiques (courses de bateaux, concours de natation) sur les lacs du cantons

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- -Organisateurs de manifestations, particuliers, sociétés sportives
- Usagers
- Polices cantonale et communales

## **Événements marquants**

---

Le Chef du Service des automobiles et de la navigation (SAN), M. Boichat, a donné sa démission à la fin juin 2007. L'interim est assuré conjointement par MM. Mouron et Froidevaux.

Le Contrôle cantonal des finances (CCF) a examiné les comptabilités auxiliaires gérées par le SAN et a émis cinq recommandations. Celles-ci ont été traitées.

Les résultats d'audits menés par le groupe Impact ainsi que ceux relatifs à l'organisation ont été publiés.

Le SAN a fait l'objet de plusieurs interpellations parlementaires à savoir :

(07/MOT/136) Motion Christian van Singer et consorts demandant que le Conseil d'Etat élabore les bases légales visant le soutien de tous les véhicules peu polluants, y compris les vélos électriques, les cyclomoteurs et les bateaux, et les soumettre au Grand Conseil. La motion a été transformée en postulat.

(07/QUE/046) Question écrite Daniel Friedli sur la politique d'information du SAN en matière de véhicules bénéficiant du rabais écologique. Le Conseil d'Etat a rendu réponse à la fin du 1er semestre 2007.

## Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service des automobiles et de la navigation (SAN)

### Projets particuliers

## Autonomisation et réorganisation du SAN

---

Le Grand Conseil a voté le projet d'autonomisation du SAN au printemps 2007 et a adopté l'EMPL soumis. Un référendum a ensuite été lancé et a abouti. Une votation populaire a dû être organisée. De nombreux chiffres, documents et renseignements complémentaires ont été fournis dans le contexte de ces deux étapes importantes. Le 21 octobre 2007, le peuple a rejeté le projet d'autonomisation de ce service.

## Call center

---

Le SAN a été doté à la fin de l'année 2006 d'un nouveau call center. En 2007, le SAN a été en mesure de répondre plus efficacement aux appels des usagers. La conséquence est une légère diminution des écrits.

## **Sources d'informations complémentaires**

### **Sources d'informations complémentaires**

---

Le SAN informe de manière la plus complète ses utilisateurs via son site web: <http://www.vd.ch/san>. Tous les documents et formulaires nécessaires ainsi que des réponses aux questions les plus souvent posées sont disponibles online. Le SAN encourage les usagers à effectuer leurs démarches par correspondance.

Il est également possible pour les usagers de modifier leur rendez-vous d'examen techniques, pratiques ou théoriques via internet. Toutes les précisions concernant les diverses prestations sont disponibles sur le site internet du SAN.

A toutes fin utiles, voici quelques chiffres concernant les activités du SAN en 2007 :

- 209 personnes,
- 165'738 contrôles techniques véhicules,
- 3'412 contrôles techniques bateaux,
- 16'174 examens théoriques,
- 17'985 examens pratiques,
- 53'737 permis en format carte de crédit,
- 5'516 autorisations spéciales,
- 6'236 avertissements,
- 9'193 retraits de permis,
- 457'718 conducteurs,
- 474'591 véhicules,
- 15'958 bateaux.

**Rapport annuel de gestion 2007**

**Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)**

**Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)**

**Groupes de prestations**

**109.0 Gestion et administration du service**

**109.0 Gestion et administration du service**

---

Gestion et administration du service.

**Descriptif**

---

- Direction du service
- Support administratif
- Support RH
- Support informatique
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support logistique

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux

## Groupes de prestations

### 109.1 Contrôles, taxes et tirs militaires

#### 109.1 Contrôles, taxes et tirs militaires

- Tenue des contrôles militaires
- Perception de la taxe d'exemption de l'obligation de servir
- Application des directives fédérales en matière de tir hors service

#### Descriptif

- Orientation et information aux futurs conscrits
- Mise sur pied du recrutement des conscrits
- Tenue des contrôles des militaires domiciliés dans le canton, y compris traitement des congés pour l'étranger et des dispenses ou report de service
- Calcul et perception de la taxe d'exemption de l'obligation de servir, y compris traitement des demandes de remboursement, des recours et des demandes de remise ou d'exemption de la taxe
- Organisation des inspections de reddition de l'équipement personnel en vue de la libération des obligations militaires
- Gestion des tirs hors service dans le canton
- Homologation et dissolution des sociétés de tir permettant de garantir le tir hors service
- Assignation des tireurs dont les communes ne disposent pas ou plus de stand de tir homologué
- Suivi de la mise en conformité ou de la fermeture des stands de tir selon les directives fédérales

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Communes
- Tireurs et sociétés de tir (SVC, FAV)
- Officiers fédéraux de tir
- Futurs conscrits
- Militaires domiciliés dans le canton
- Instances militaires du DDPS
- Cantons confédérés
- Citoyens assujettis à l'obligation de servir ou à la taxe d'exemption
- Administration cantonale des impôts (ACI) en fonction du calcul de la taxe d'exemption



## Groupes de prestations

### 109.2 Protection de la population

#### 109.2 Protection de la population

- Aide en cas de catastrophe ou d'accident majeur
- Organisation du plan ORCA

#### Descriptif

- Organisation et coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe nécessitant le déclenchement de tout ou partie du plan ORCA, y compris préparation d'exercice d'intervention
- Planification et coordination des mesures ORCA dans le cadre de manifestations importantes
- Pilotage et suivi des travaux de l'observatoire cantonal des risques (OCRI) et mise en oeuvre de la gestion globale et intégrée des risques et dangers
- Planification des plans d'intervention requis en fonction des dangers et grands risques répertoriés
- Planification et coordination de l'entraide interrégionale, intercantonale et transfrontalière en cas de catastrophe
- Suivi des mesures sanitaires et de protection AC, en collaboration avec les instances concernées
- Planification et coordination de la logistique destinée à l'assistance des personnes en quête de protection
- Planification et coordination à l'échelon cantonal des mesures fédérales de rationnement et de contingentement relatives à l'approvisionnement économique du Pays en cas de pénurie
- Instruction des responsables communaux de l'approvisionnement économique du Pays

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Préfectures et communes
- Population résidente
- Entreprises industrielles et artisanales
- Automobilistes et entreprises disposant de véhicules de transport
- Personnes en quête de protection ou ayant dû évacuer leur lieu de résidence
- Services de l'administration cantonale vaudoise

## Groupes de prestations

### 109.3 Gestion de l'arsenal de Morges

## 109.3 Gestion de l'arsenal de Morges

Gestion de l'arsenal de Morges.

### Descriptif

- Prestations de type fédéral
- Gestion, échange, entretien et rétablissement de l'équipement personnel des militaires domiciliés et en service dans le canton
- Fourniture et échange des équipements personnels des corps de troupe effectuant leur service sur territoire cantonal
- Reprise, tri, nettoyage et remise en état de l'équi-pe-ment personnel rendu lors des libérations des militaires domiciliés, dans le canton
- Confection d'effets d'équipement et d'habillement pour le compte de Arma Suisse (ex RUAG)
- Remise à neuf de quelque 15'000 masques de protection et 8'000 casques par an
- Contrôle et gestion des armes en prêt et des armes des jeunes tireurs
- Gestion des stocks et distribution des chaussures aux conscrits lors du recrutement
- Gestion d'un dépôt romand de liquidation de matériel militaire (Military Liq'shop)
- Administration du dépôt de vivres OFIDA (mandat de la Confédération) : manutention et décompte lors du renouvellement , des réserves obligatoires
- Prestations de type cantonal
- Gestion et maintenance du dépôt cantonal de " Jeunesse et Sport "
- Gestion et maintenance des stocks de matériel et des effets d'équipe-ment pour la PCi et l'ECA
- Prestations de maintenance au Château de Morges, au Musée Militaire Vaudois (MMV), à la Maison Militaire de Bretaye (MMB) , et à l'Association Verte Rive à Pully, au profit du SBMA
- Acquisition des tenues de travail des polices cantonale et municipales

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Tireurs et sociétés de tir (SVC, FAV)
- Conscrits et militaires
- Corps de troupe effectuant leur service sur le territoire cantonal
- Office fédéral des exploitations des Forces terrestres (OFEFT) à Berne
- Groupement de l'Armement (GDA) à Berne
- Office fiduciaire des importateurs de denrées alimentaires (OFIDA) à Berne
- Etablissement cantonal d'assurance

- Protection civile
- Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA)

## Groupes de prestations

### 109.4 Musée militaire vaudois (MMV)

## 109.4 Musée militaire vaudois (MMV)

Constitution, gestion et conservation du patrimoine culturel et militaire vaudois

### Descriptif

- Constitution et conservation du patrimoine culturel militaire vaudois
- Restauration des objets exposés
- Gestion du Musée militaire vaudois, du Musée de la figurine historique et du Musée de l'artillerie
- Présentation en permanence des collections du patrimoine militaire vaudois au public
- Organisation et promotion d'expositions thématiques temporaires
- Gestion et conservation du fonds Stöckel (recense-ment mondial des poinçons d'origine des armes)

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Canton de Vaud
- Visiteurs du musée militaire vaudois, entre 15'000 et 20'000 personnes par an, dont environ 10'000 payants
- Commune de Morges

## Groupes de prestations

### 109.5 Protection civile

## 109.5 Protection civile

Protection civile, appui et assistance aux organes de sauvetage et de protection de la population.

### Descriptif

- Soutien opérationnel et technique aux partenaires de la protection de la population lors d'accidents graves ou majeurs , et lors de catastrophes
- Garantie de l'état de préparation et coordination des activités des organisations régionales de protection civile (ORPC)
- Instruction et soutien informatique aux ORPC, afin d'assurer une unité de doctrine et d'application
- Coordination avec les autorités fédérales (OFPP) cantonales et les partenaires cantonaux de la PCi
- Planification des besoins en constructions protégées de la protection civile et du service sanitaire
- Vérification lors des mises à l'enquête de la conformité aux normes fédérales des projets d'abris PCi privés et publics
- Valorisation, suivi de l'encaissement et contrôle de l'utilisation des contributions de remplacement en cas de dérogation à , l'obligation de construire des abris PCi privés
- Contrôles périodiques de l'état de préparation des constructions protégées (CPC) de la PCi et du service sanitaire
- De même pour le paiement annuel des contributions forfaitaires fédérales
- Suivi des contrôles périodiques des abris (CPA) effectués par les ORPC
- Gestion des fonds versés par les communes pour les mesures de protection civile d'intérêt général
- Fourniture d'équipements et de matériel standar-disé aux ORPC, y.c. réparation et entretien
- Organisation et gestion des dispositifs d'alarme à la population et aux formations d'intervention PCi
- Suivi de la maintenance et contrôle du réseau des sirènes et du dispositif télécommandé d'alarme
- Planification des mesures propres à protéger les biens culturels d'importance nationale et régionale
- Participation au recrutement lors de la séance d'orientation aux conscrits
- Instruction, formation et perfectionnement de l'ensemble des astreints et des cadres de la PCi
- Formation et engagement des spécialistes AC de la PCi en cas d'augmentation de la radioactivité nécessitant protection , et évacuation des habitants

## **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Organisations régionales de protection civile (ORPC)
- Communes
- Office fédéral de la protection de la population (OFPP)
- Autorités politiques cantonales et communales
- Partenaires de la Protection de la population, police, sapeurs-pompiers, services sanitaires et services techniques, conformément à la loi fédérale
- Population vaudoise, voire population des régions limitrophes et plus ou moins proches, (exemple des engagements suite à " Lothar ")

## Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)

### Evénements marquants, évolutions significatives

## L'année 2007

---

aura été marquée par la mise en route de la nouvelle organisation et la complexité des événements programmés ou survenus. Afin de s'adapter à l'évolution des dangers et des risques et pour gérer son propre développement, le SSCM a mis en place une plate-forme de gestion de projet. A la fin 2007, ce sont plus de 50 projets qui ont été développés ou sont en cours de réalisation.

Le SSCM veut, au travers de ses valeurs "Solidarité - Qualité - Crédibilité", remplir sa fonction stratégique au service du Conseil d'Etat dans la maîtrise des dangers et des risques.

### Division protection de la population

---

#### Etat-major cantonal de conduite (EMCC)

Les différentes activités liées à la formation, la mise sur pied d'exercices ainsi que les engagements au profit d'autorités ou d'organismes de manifestation conduisent à renforcer la collaboration entre les partenaires et contribuent de ce fait au décloisonnement entre les services.

#### Formation de l'EMCC

En mai, 7 participants ont suivi le cours traitant de la résolution de problèmes et des bases de travail en état-major. En novembre, ce sont 42 participants qui ont suivi les modules "résolution de problèmes - cours d'Etat-major I et cours d'Etat-major II". Ces cours étaient placés sous la direction du chef de l'EMCC et dispensés par des instructeurs professionnels de l'Office fédéral de la protection de la population.

#### Exercice "Pediluve"

Mis sur pied en collaboration avec le vétérinaire cantonal et la région territoriale 1, il a réuni les partenaires du plan ORCA ainsi que l'armée les 11 et 12 juin dans le Gros-de-Vaud. Il s'agissait de tester :

- le dispositif qui serait mis en place dans le cas d'apparition de foyers de grippe aviaire dans notre canton;
- l'engagement de moyens militaires pour renforcer ceux civils en cas d'aide subsidiaire.

#### Exercice "Pandémie"

Sous l'égide de l'EMCC, il s'est déroulé les 3 et 4 octobre au Centre de compétence de la protection de la population à Gollion en collaboration avec le médecin cantonal et la région territoriale 1 et avait pour but :

- d'exercer le travail EM et appliquer les processus EM (plan horaire, rapports);
- de détecter et analyser la problématique concernant la vaccination de masse;

- de définir les besoins relatifs aux mesures préparatoires et de mise en œuvre;
- d'établir un catalogue des besoins, notamment en cas d'aide subsidiaire de l'armée.

## Meeting de Bex

L'EMCC a ordonné les mesures préparatoires dans le cadre du meeting aérien de Bex, manifestation publique de grande ampleur (plus de 60'000 spectateurs), susceptible de déboucher sur une mise sur pied du plan ORCA. Cette décision s'appuyait sur l'article 5 du Règlement sur l'organisation et la coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe. Du 31 août au 2 septembre, l'EMCC a été engagé et a testé la mise en service d'un PC d'engagement (PCE ORCA) dans lequel les partenaires sécuritaires (EMCC, police, pompiers, sanitaires, PCi, ainsi que la sécurité de la manifestation) étaient réunis sous un même toit, permettant ainsi la centralisation de l'information et de la conduite en cas d'événement particulier.

## Opération "Diluvio"

Le 7 août, la région du Chablais vaudois (Villeneuve, Roche et Yverne) a été victime des intempéries. Les rivières "*l'Eau froide et l'Yverne*" sont sorties de leur lit, causant d'importants dommages au domaine privé et public. Du 8 au 15 août, l'EMCC, dans une configuration réduite a appuyé les autorités communales de Roche et d'Yverne dans les travaux de rétablissement. Le pilotage et la coordination de l'engagement des moyens publics et privés au profit de la population a été sa mission principale.

## Approvisionnement économique du Pays (AEP)

La mise en application des dispositions liées à la nouvelle politique dans le cadre de l'AEP s'est poursuivie plus particulièrement dans le secteur des huiles de chauffage et du carburant.

## Division logistique et musée

---

La Base logistique de l'armée a attribué au Canton de Vaud, pour une durée de 3 ans renouvelables, des prestations fédérales au profit du poste de rétablissement de Morges, consistant en des tâches annuelles de maintenance et de gestion de stocks pour un montant de 1,53 mio, en particulier :

- la gestion du poste de rétablissement de l'équipement personnel des citoyens-soldats individuels vaudois ou en service sur le territoire vaudois;
- la maintenance des Fass 90 et des masques de protection 90;
- la gestion du magasin de liquidation du matériel militaire (liq-shop);
- la remise des chaussures aux conscrits militaire et protection civile avec la gestion du body-scanner du Centre de recrutement de Lausanne.

## Division aide à la conduite

---

### Polycom

Les prestations suivantes ont été réalisées au profit des ORPC :

- définition du profil des appareils radio et programmation;
- remise des appareils radio;
- élaboration des instructions pour l'utilisation des appareils radio et procédure pour la



maintenance et les réparations.

## **Division formation / inspectorat**

---

### **Ecoles de formation de base - cours**

48 écoles de formation de base, 10 cours complémentaires pour spécialistes, 20 cours de cadres de chef de groupe (caporal), 3 cours de cadres de fourrier, 3 cours de cadres de sergent-major, 8 cours de cadres de chef de section (lieutenant) et 3 cours de cadres de commandant de compagnie se sont déroulés dans le Centre de compétence de la protection de la population à Gollion. Par ailleurs, un cours d'aide de commandement a été mis sur pied pour le personnel desservant le PC Opérations du CET à la Police cantonale.

Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)

## Projets particuliers

### **A.G.I.L.E (pour une protection civile Adaptée, Garante, Intégrée, Légitime, Efficente)**

---

Ce projet de réforme de grande envergure, se veut novateur, ouvert et destiné à jouer un rôle intégrateur; il tend à l'amélioration de la disponibilité et de la capacité opérationnelle eu égard au nouveau découpage territorial et à la nouvelle approche de la gestion des dangers et des risques.

### **Création du Centre logistique sécuritaire vaudois (CLSV)**

---

avec négociation de prestations dans le domaine de la logistique au profit des partenaires suivants (Protection civile, Police cantonale, Polices municipales, ECA, etc ...).

### **Analyse des risques et des dangers**

---

Le canton dispose à fin 2007 d'une vue d'ensemble sur les risques et dangers qui pèse sur la population et l'environnement. Soumise pour expertise scientifique à l'EPFL, cette étude constitue le socle de base de la future gouvernance des risques.

**Rapport annuel de gestion 2007**

**Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)**

**Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)**

**Sources d'informations complémentaires**

## **Site internet**

---

Pour tous renseignements ou informations complémentaires, visitez le site Internet du SSCM : [www.vd.ch/sscm](http://www.vd.ch/sscm)

Régulièrement mis à jour, il vous informe sur les activités saillantes déployées en son sein.

## Groupes de prestations

### 111.0 Administration

## 111.0 Administration

---

Gestion et administration du service.

## Descriptif

---

- Direction du service
- Support administratif
- Support RH
- Support informatique
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support logistique

## Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Administrés
- Usagers
- Collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux

## Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service des eaux, sols et assainissement (SESA)

### Groupes de prestations

#### 111.1 Eaux

## 111.1 Eaux

Protection et gestion des eaux

### Descriptif

- Protection des eaux de surface et souterraines
- Sécurité des personnes et des biens face à l'action dommageable de l'eau
- Revitalisation des cours d'eau
- Gestion du domaine public des lacs et des cours d'eau, gestion quantitative des eaux
- Gestion des eaux souterraines, des sources et des secteurs de protection des eaux
- Contrôle de la qualité des eaux
- Contrôle des rejets liquides industriels
- Contrôle de l'élaboration des plans généraux d'évacuation des eaux (communes et associations) et contrôle de leur mise en application
- Contrôle de l'assainissement des entreprises agricoles

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat (SDT, SR, CAMAC, SFFN)
- Communes, entités et personnes privées
- Entreprises
- Consommateurs
- Offices fédéraux: Office fédéral de l'environnement (OFEV), Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Office fédéral des routes (OFROU)
- CFF
- Cantons limitrophes : GE, VS, NE, FR, BE, (yc.SO pour la 2ème CEJ (Correction des Eaux du Jura))
- Départements français (CIPEL)
- Cantons latins (pour l'assainissement)
- Sociétés électriques, mini turbines (moulins, scieries)

## Groupes de prestations

### 111.2 Sols

## 111.2 Sols

Protection et gestion du sol.

### Descriptif

- Protection du sol (agricole et forestier, après de grands chantiers)
- Contrôle et conseils, lors de la remise en état de carrières et de gravières
- Planification directrice, autorisation d'entreposage des terres d'excavation et surveillance des sites

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat (SR, SFFN, SDT, SIPAL, SEVEN, CAMAC, )
- Confédération (OFEV)
- Prometerre, SRVA
- Propriétaires fonciers et exploitants de matériaux pierreux
- Entreprises consommatrices de graviers et roches
- Entreprises exploitant des dépôts de terre d'excavation et leurs mandataires
- Transporteurs de dépôts de terre d'excavation
- Communes

## Groupes de prestations

### 111.3 Assainissement

## 111.3 Assainissement

Assainissement et gestion des produits polluants.

### Descriptif

- Identification et cadastre, assainissement et surveillance des sites contaminés par des déchets, des aires d'exploitation ou des accidents
- Autorisations et contrôles des réservoirs pour le stockage des liquides pouvant altérer les eaux (STEP, citernes...)

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Communes
- Autres services (SDT, SIPAL, SR, SFFN)
- Particuliers et industriels impliqués comme pollueurs ou détenteurs de tels sites
- Offices fédéraux (OFEV, OFAT), autres cantons pour la coordination des mesures
- Bureaux privés, en tant que mandataires chargés de procéder à l'évaluation et aux projets d'assainissement
- Hautes écoles et instituts (EPFL, etc.) en tant que pourvoyeur de connaissances technico-scientifiques

## Groupes de prestations

### 111.4 Déchets

## 111.4 Déchets

Gestion et traitement des déchets au niveau cantonal et intercantonal.

### Descriptif

- Collecte des déchets
- Elimination des déchets et contrôle des résidus
- Planification des installations de traitement des déchets
- Information et sensibilisation des usagers
- Contrôle et coordination des mouvements de déchets
- Autorisations OMoD

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Citoyens, communes et préfectures
- Autres services (SDT, SIPAL, SR, SIL)
- Entreprises
- Autres cantons et OFEV
- Régions et sociétés de périmètres de gestion
- Entreprises concernées par la réalisation ou l'exploitation d'installations
- Bureaux techniques
- Associations de protection de l'environnement



## Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service des eaux, sols et assainissement (SESA)

### Événements marquants, évolutions significatives

## Activités générales

---

*En préambule, il convient de rappeler que le service a en charge un nombre particulièrement élevé de missions environnementales et que celles-ci s'exercent dans des domaines très variés. Le rapport annuel fait état d'évènements ou d'activités particulières, qui ont marqué l'année, sans pour autant proposer un compte rendu exhaustif de toutes les activités et prestations du SESA.*

## Division assainissement

---

- Transfert du financement de la filière d'élimination des déchets spéciaux ménagers aux communes, effectué avec succès.
- Elaboration d'une nouvelle directive sur l'assainissement des piscines.

## Division sols, carrières et déchets

---

- Mise en consultation du nouveau règlement d'application de la loi cantonale sur la gestion des déchets (LGD) de 2006.
- Planification, en collaboration avec les communes, de l'élimination des boues d'épuration, consécutive à l'interdiction fédérale d'épandage en agriculture. Modification du Plan de Gestion des Déchets dans ce sens.
- 1<sup>er</sup> bilan financier et d'exploitation de TRIDEL SA, chiffres très favorables, autant financièrement qu'en termes d'exploitation et de qualité des rejets.
- Introduction réussie de la nouvelle taxe destinée à financer l'assainissement des sites contaminés, contrariée par un recours de ISDS SA Oulens qui s'y oppose. En attendant plusieurs chantiers d'assainissement ont pu être soutenus grâce au crédit cadre cantonal.

## Division laboratoire

---

- Collaboration à la mise en place d'une stratégie de réduction des micropolluants (résidus médicamenteux et de consommation posant des problèmes écotoxicologiques) dans les eaux rejetées par les stations d'épuration, avec notamment la mise sur pied d'un essai pilote à la STEP de Lausanne, en collaboration avec la Confédération.

## Division eaux souterraines

---

- Suppression de l'OPEL (Ordonnance fédérale sur les liquides pouvant polluer les eaux). Participation active au groupe de travail intercantonal chargé de remanier et refondre les directives de contrôle des citernes à hydrocarbure.
- Pompes à chaleur par sondes géothermiques: le rythme des demandes soumises au service ne faiblit pas.

## **Division économie hydraulique**

---

- Le canton a subi de violentes intempéries, notamment les 3 et 4 juillet et les 8 et 9 août. Le SESA a été appelé à intervenir en soutien. Les régions de Montreux, Villeneuve, Roche et Yverne ont été particulièrement touchées, occasionnant des dégâts estimés à env. 4 millions de francs aux cours d'eau.
- Les 8 et 9 août, le lac de Neuchâtel a atteint la cote de 430.30 msm, la plus élevée jamais enregistrée depuis la 2<sup>ème</sup> correction des eaux du Jura, entraînant l'inondation de la STEP d'Yverdon.
- La RPT va prochainement déployer ses effets. La division économie hydraulique, à travers ses entreprises de correction fluviale, a été particulièrement impliquée dans le processus de nouvelle répartition des moyens fédéraux.

## **Division administration et finances et Etat Major**

---

- Refonte complète du site Internet du service
- Mesures provisoires de réorganisation, prises suite à la diminution des effectifs liée aux opérations DEFI et 300 ETP; le travail d'organisation continuera en 2008.
- Tâches de support particulièrement marquées aux autres divisions, notamment pour le lourd processus de préparation à la RPT.

## **Evènements particuliers ou faits marquants**

---

### **Division assainissement**

---

- Poursuite de l'attention particulière apportée aux actions d'amélioration de la qualité des eaux des bassins versants "Mébre – Sorge" et "Venoge – Veyron".

### **Division sols, carrières et déchets**

---

- Démarrage de l'assainissement de la décharge de Bioley-Orjulaz, en collaboration étroite avec le DINF (SR). Découverte de quantités de déchets supérieure à ce qui était attendu.
- Mise sur pied d'une démarche visant à explorer l'instauration d'une taxe écologique sur la consommation des graviers neufs, dans le but de financer un transport combiné (rail-route) des matériaux minéraux.
- Elaboration de recommandations visant à l'amélioration des dossiers de plans d'extraction de graviers.
- Etude évaluant le taux de recyclage des matériaux de démolition dans le canton.
- Etude évaluant les possibilités de financer un transport multi-modal des matériaux minéraux au moyen d'une taxe prélevée sur les graviers.

### **Division laboratoire**

---

- Publication du rapport de synthèse (2004-2006) sur la qualité biologique des cours d'eau vaudois. Téléchargeable à l'adresse : [http://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/environnement/eau/fichiers\\_pdf/qualite\\_biologique\\_rivieres\\_2007.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/eau/fichiers_pdf/qualite_biologique_rivieres_2007.pdf)

### **Division eaux souterraines**

---

- Publication de la feuille Vallorbe-Léman nord (1:100'000) de la carte hydrogéologique de Suisse, grâce au soutien financier et à l'apport de données du canton
- Cartographie des secteurs Au de protection des eaux. Méthodologie achevée; il est prévu une production moyenne de 5 nouvelles cartes de secteurs de protection des eaux par an (CN à l'échelle 1:25'000).
- Campagne de demande de mise aux normes des installations de stockage des hydrocarbures de la raffinerie de Collombey.

## **Division économie hydraulique**

---

- Les travaux de stabilisation du glissement de la Frasse ont débuté avec le percement d'une galerie de drainage des eaux sur le territoire de la commune d'Ormont-Dessous. A fin 2007, la galerie était creusée sur 250 m pour un total de 740 m. Les travaux devraient se terminer à fin 2008. La progression des travaux peut être consultée à la page: <http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/eau/rivieres/grands-projets/la-frasse/>
- Le SESA a mis en ligne l'accès en temps réel aux données hydro-météorologiques cantonales. <http://vhv.ch/>
- Un projet de consolidation des digues du Rhône, au droit d'Aigle et de la raffinerie de Collombey, est en cours.

## **Division Administration et finances et Etat Major**

---

- Etude sur l'opportunité de prélever une taxe causale et incitative sur l'imperméabilisation des sols, pour financer la renaturation des cours d'eau.
- Refonte et modernisation du logiciel ADSE, de facturation des autorisations d'utilisation du domaine public à bien plaie, atteint d'obsolescence.

**Rapport annuel de gestion 2007**

**Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)**

**Service des eaux, sols et assainissement (SESA)**

**Sources d'informations complémentaires**

## **Autres sources d'information**

---

Le [Site Internet du SESA](#) ainsi que les pages thématiques traitant des domaines sous sa responsabilité offrent une grande source d'informations complémentaires:

### **Activités et missions générales du service**

---

<http://www.vd.ch/fr/organisation/services/eaux-sols-et-assainissement/activites-et-prestations/>

### **Publications ponctuelles et régulières du service**

---

<http://www.vd.ch/fr/organisation/services/eaux-sols-et-assainissement/publications-du-sesa/>

### **Directives et aides à l'exécution du droit en relation avec nos activités**

---

<http://www.vd.ch/fr/organisation/services/eaux-sols-et-assainissement/lois-et-directives/>

### **Avancement du glissement de la Frasse**

---

<http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/eau/rivieres/grands-projets/la-frasse/>

### **Plan de protection de la Venoge**

---

<http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/eau/rivieres/venoge-plan-de-protection/>

## **Site internet du SESA**

---

[www.vd.ch/sesa](http://www.vd.ch/sesa)

[www.vd.ch/eau](http://www.vd.ch/eau)

## Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN)

### Groupes de prestations

#### 112.0 Administration

## 112.0 Administration

Gestion et administration du service.

### Descriptif

- Direction du service
- Organisation administrative
- Coordination des activités et prestations des divisions forêts, faune, pêche et nature
- Support RH
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support logistique et informatique
- Support communication

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux
- Bénéficiaires des prestations des divisions forêts, faune, pêche et nature du SFFN, en particulier les communes propriétaires, de forêts

**Groupes de prestations**

**112.1 Forêts**

**112.1 Forêts**

Conservation de la forêt, contrôle de la gestion forestière et gestion des domaines propriété de l'Etat.

**Descriptif**

- Conservation de l'aire forestière dans son étendue et sa répartition
- Protection des forêts en tant que milieu naturel
- Planification, encouragement et contrôle des fonctions protectrice, sociale et économique de la forêt
- Promouvoir l'économie forestière
- Contribuer à la protection de la population contre les dangers naturels
- Formation des apprentis forestiers-bûcherons et perfectionnement professionnel forestier
- Gestion des domaines forestiers et sylvo-pastoraux, propriété du canton

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Collectivités publiques
- Propriétaires forestiers, (communes)
- Associations de protection de la nature
- Groupements professionnels
- Apprentis forestiers-bûcherons/débardeurs forestiers
- Personnel forestier cantonal et communal
- Population, écoles et offices d'orientation professionnelle
- Autres services cantonaux (SR, SESA, SAT, SAF,...)
- Services cantonaux d'autres cantons romands
- Protection civile et services de secours et d'incendie.

## **Groupes de prestations**

### **112.2 Faune, chasse et pêche**

## **112.2 Faune, chasse et pêche**

Gérer la faune et les milieux aquatiques et terrestres.

### **Descriptif**

- Conserver la diversité de la faune terrestre et aquatique, notamment par le biais de la conservation des milieux, la protection, des espèces et le repeuplement
- Assumer les tâches de police découlant de la législation sur la faune, sur la pêche et la protection des eaux
- Administrer la chasse ainsi que la pêche professionnelle et de loisir
- Réaliser des inventaires et relevés de la faune aquatique et terrestre
- Gérer les réserves de la faune terrestre et aquatique
- Indemniser et prévenir les dégâts du gibier
- Former les chasseurs et les pêcheurs
- Renseigner et conseiller le public

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Population
- Chasseurs, pêcheurs (Diana, SVPR, associations de pêcheurs sur les lacs : amateurs et professionnels)
- Agriculteurs et propriétaires de forêts
- Ornithologues et membres d'associations de protection de la faune et de la nature
- Entreprises, bureaux d'études et organisateurs de manifestations sportives et touristiques
- Services cantonaux (POLCANT, SVET, SR, SESA...)
- Services fédéraux (notamment OFEFP)
- Instituts universitaires (notamment EPFL, EAWAG, UNIL)
- Services de la faune et de la pêche des cantons voisins et de France voisine



## Groupes de prestations

### 112.3 Nature et paysages

## 112.3 Nature et paysages

Conservation de la nature et du paysage.

### Descriptif

- Conserver la diversité de la flore, des milieux naturels et du paysage
- Analyser et préaviser des projets (planifications d'aménagement du territoire et projets de construction, etc.) situés dans des, inventaires ou touchant des milieux naturels
- Assumer les tâches de police découlant de la législation sur la nature et le paysage
- Réaliser des inventaires et des suivis de la flore, des milieux naturels et du paysage
- Encourager la reconstitution de biotopes
- Evaluer et encourager la compensation écologique en agriculture et hors des zones agricoles
- Surveiller et financer l'entretien des réserves naturelles
- Gérer les subventions fédérales globales
- Informer et conseiller

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Population
- Autorités communales
- Entreprises et bureaux d'étude
- Propriétaires de biotopes
- Agriculteurs
- Organisations de protection de la nature et du patrimoine
- Services cantonaux (SAF, SAT, SESA, SET, SFFN-Fo, SAGR et des autres cantons) et fédéraux
- Hautes écoles (UNIL, EPFL, WSL,...)

## Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN)

### Événements marquants, évolutions significatives

## Direction du service

---

### Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

---

Le Service des forêts, de la faune et de la nature est concerné par l'entrée en vigueur de la RPT au 1er janvier 2008. Huit conventions-programmes ont été élaborées. Elles ont nécessité de très importants travaux préparatoires (analyse des besoins, négociations techniques et financières avec la Confédération). A cela s'ajoutent de nombreuses séances d'information avec les bénéficiaires / partenaires (communes, privés, ONG, etc.) et le bouclage de près de 200 projets forestiers. Les modifications imposées par cette réforme nécessiteront une refonte des outils de suivi, de décompte et de paiements des subventions. D'une manière générale, les montants accordés par la Confédération sont largement inférieurs à ceux qui seraient nécessaires pour assurer les ambitions initiales des projets de conventions-programmes.

## Inspection cantonale des forêts

---

### Politique forestière

---

Le projet de modification de la loi fédérale sur les forêts de 1991 a suscité de nombreuses réactions de la part de la propriété forestière et du corps forestier. Un argumentaire à l'intention du Conseil d'Etat a permis de préciser la position du canton, notamment auprès de la députation vaudoise aux chambres fédérales. En novembre, le Conseil national a refusé d'entrer en matière sur ce projet qui sera encore examiné par Conseil des Etats au début 2008. Le Conseil national rejette également l'initiative de Franz Weber "Sauver la forêt".

### Economie du bois

---

Suite à la vente des terrains à la société Yahoo, le comité de pilotage du projet "Avanti-bois" - création d'une grande scierie de bois feuillus - s'est trouvé devant l'obligation de rechercher d'autres sites en vue de son installation. Cette difficulté ne remet toutefois pas en cause le projet ni son intérêt. Les sites de Grandson et de Moudon en particulier sont actuellement à l'étude.

### Gestion forestière

---

Suite à un printemps 2007 chaud et très sec, le SFFN a dû interdire les feux en forêt. Par contre, l'été a été marqué par la succession de plusieurs événements climatiques extrêmes qui ont provoqué de nombreux glissements de terrain et nécessité l'octroi d'un crédit supplémentaire.

La fin de l'hiver et le printemps ont été marqués par une recrudescence de chenilles processionnaires du chêne et du pin dans quelques communes de la Côte et du Nord vaudois. Face à la demande de soutien de la part des communes, le SFFN a renforcé le dispositif mis en place et informé de manière détaillée les communes sur les mesures à prendre. Ces informations sont disponibles sur notre site internet.

## Formation professionnelle

---

Le projet de rénovation et d'adaptation des locaux a été globalement réalisé et le bâtiment satisfait désormais aux normes de la SUVA et aux exigences d'un enseignement de qualité.

Le statut des collaborateurs du Centre de formation professionnelle forestière a été adapté aux réalités des tâches et activités et la fonction de maître d'enseignement professionnel leur a été attribuée.

## Conservation de la faune

---

La présence du loup a été confirmée dans les Alpes vaudoises. Les éleveurs d'ovins ont été informés à la fin de l'été sur la présence de l'animal, sur les mesures de prévention des dégâts et sur les possibilités de soutien financier. Ces actions ont été largement reprises par l'ensemble des médias.

Durant l'année 2007, deux lynx ont été capturés afin d'être transférés. Le premier a été relâché dans le Jura Vaudois, tout comme celui transféré en 2006 et le second dans le nord-est de la Suisse. Le solde de deux lynx, dont le déplacement a été autorisé par la Confédération, devrait être capturé durant le premier semestre de l'année 2008.

Le sujet des grands prédateurs a fait l'objet d'un postulat de Madame Anne Décosterd et consorts ainsi que d'une résolution de Monsieur Albert Chapalay et consorts.

La Convention de collaboration entre la Société vaudoise des pêcheurs en rivières (SVPR) a été résiliée pour le 1er janvier 2009. L'inspection de la pêche, en collaboration avec la SVPR, a entrepris la révision du plan de repeuplement pour les cours d'eau du canton, ainsi que l'élaboration de la convention de subventionnement qui lui sera liée.

La présence de populations d'oiseaux piscivores, en particulier le harle bièvre et le cormoran, suscite de plus en plus de mécontentement auprès des pêcheurs professionnels et de loisirs. Cette situation a engendré plusieurs interventions au niveau politique.

## Conservation de la nature

---

En 2007, le Centre de Conservation de la faune et de la nature a préavisé 2272 dossiers (non compris les autorisations spéciales relatives aux travaux de minime importance dans les cours d'eau).

Les activités de la Conservation de la nature ont été marquées par l'acceptation de différents recours concernant le site marécageux des Mosses – La Lécherette et des marais au Col de la Croix (Ollon). Les plans de protection ont été annulés et leur ré-étude a déjà commencé.

## Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN)

### Projets particuliers

## Direction du service

---

### Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

---

Les modifications imposées par cet important changement dans les relations entre la Confédération, le canton et les bénéficiaires, nécessitent une refonte des outils de suivi, de décomptes et de paiements des subventions. Un cahier des charges pour un nouvel outil informatique lié à la gestion des subventions a été élaboré en collaboration étroite avec la Direction des systèmes d'information (DSI).

### Harmonisation des découpages administratifs

---

Les réflexions au sujet de l'harmonisation du découpage administratif du service se poursuivent et présentent certaines difficultés. Un projet initié en 2007 et devant se terminer fin 2008 tentera d'harmoniser, avec le nouveau découpage des districts, les arrondissements (inspecteurs des forêts), les triages (gardes forestiers), les circonscriptions des surveillants de la faune et des gardes-pêche et les périmètres de la conservation de la nature.

## Inspection cantonale des forêts

---

### Politique forestière

---

Le Grand Conseil a accepté, en novembre 2006, les modifications légales permettant la réalisation de deux projets :

- TRIAGES 08 qui vise à remplacer progressivement et de manière volontaire les statuts et conventions diverses réglant l'organisation des triages forestiers par la création de groupements forestiers de droit public rédigés sur une base commune,
- REMUN qui porte sur la rémunération forfaitaire des tâches d'autorité effectuées par les gardes forestiers pour le compte de l'Etat.

Au 31.12.07, trois statuts de groupements forestiers, englobant 28 communes ont été adoptés par le Conseil d'Etat. Quant à la nouvelle rémunération des tâches publiques, elle entre en vigueur au 1er janvier 2008. Le contexte général des relations entre les communes et l'Etat a des répercussions sur ce processus, contesté par certaines communes.

Malgré les retards et incertitudes de la révision partielle de la Loi fédérale, le projet d'adaptation de la Loi forestière vaudoise et de son règlement d'application se poursuit. Il est prévu de présenter un EMPL en 2009 afin de permettre au Grand Conseil de se prononcer, notamment en ce qui concerne l'organisation des triages forestiers vaudois.

## Conservation des forêts

---

Dans sa tâche de conservation quantitative et qualitative de l'aire forestière, l'Inspection des forêts examine et traite de manière toujours plus coordonnée avec les autres services de l'administration, les Communes et les services fédéraux les projets qui ont un impact sur la forêt. Elle délivre les autorisations spéciales nécessaires (défrichements, dérogations aux distances aux lisières, constructions en forêt et en lisière, fractionnements, manifestations en forêt, etc.). En 2007, la section a traité 752 dossiers, soit 8% de plus qu'en 2006. L'augmentation concerne les projets d'aménagement du territoire et les constructions au voisinage des forêts liés au fort développement du secteur de l'immobilier sur l'arc lémanique.

Pour améliorer la régulation des activités d'accueil et préserver la biodiversité en forêt, le service cherche à travailler en amont. Au gré des modes sportives et des problèmes sur le terrain, il facilite la concertation avec les communes et les associations partenaires en vue de mieux organiser les activités de loisirs et les développer dans des lieux opportuns (par exemple : collaboration avec l'organisation faïtière vaudoise des courses d'orientation pour réactualiser les cartes sur tout le canton et améliorer le comportement des coureurs en forêt).

Pour améliorer la qualité des décisions de la section de conservation des forêts et veiller à un traitement approprié, le service a élaboré ou actualisé les instructions de travail. Celles-ci sont destinées aux collaborateurs décentralisés du SFFN, afin de leur permettre de traiter de manière autonome et le plus en amont possible, les problèmes de conservation des forêts.

En 2007, le service a collaboré étroitement au projet "Surfaces agricoles utiles" (SAU) du Service de l'agriculture (SAGR) et de l'Office de l'information sur le territoire (OIT). Le projet SAU vise à mettre à jour de manière automatique les données cadastrales des forêts dans les zones agricoles du Jura et des Préalpes.

## Economie du bois

---

Le service analyse actuellement, dans le cadre du projet "BoisEau" conduit par le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), la disponibilité de la ressource "bois d'énergie" et la capacité de production durable des forêts vaudoises qui ne pourront en effet pas, à l'avenir, satisfaire à toutes les demandes.

## Gestion forestière

---

Les plans sectoriels forestiers de Circulation motorisée sur les routes forestières du « secteur Givrine-Marchairuz » et de « La Vallée de Joux » ont été mis en consultation publique. Ils ont été approuvés par le Chef de département. Ces deux plans sont actuellement en procédure devant le tribunal administratif suite aux recours des communes et des associations de protection de la nature.

Différentes mesures de protection de l'environnement et de la santé publique auront un impact sur la gestion forestière et les propriétaires de forêt dans les années à venir :

- Clarification des principes applicables en ce qui concerne les feux en forêts et la lutte contre les particules fines (une instruction de service conjointe du SEVEN et du SFFN a été établie en 2007),
- Prise en compte de la qualité et de la sensibilité des sols lors de l'exploitation des forêts, afin d'éviter leur compactage (mise en place de cours de formation continue dès 2007 en collaboration avec le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) et l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (WSL)),

- Restriction des possibilités de traiter les grumes contre les attaques du bostryche liseré, suite à la modification de l'Ordonnance fédérale sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim). Cette restriction est particulièrement marquée dans la région jurassienne, compte tenu de l'extrême étendue des zones de protection des eaux (au niveau des zones de protection rapprochée (S2) et éloignée (S3)) dans le massif karstique (recherche de solutions avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), afin de trouver des modalités de mise en œuvre proportionnées).

## **Dangers naturels**

---

Le SFFN a fait procéder, en 2007, à l'élaboration des cartes indicatives des dangers naturels pour l'ensemble des phénomènes placés sous sa responsabilité directe ou conjointe avec le SESA (avalanches, glissements de terrain, coulées de boue, laves torrentielles, chutes de pierres). Ces cartes serviront notamment d'outils de priorisation et de localisation pour la réalisation des cartes des dangers naturels (projet approuvé par le Grand Conseil en novembre 2007) et les projets de sécurisation, ainsi que d'instruments de planification (aménagement du territoire et intervention) et d'allocation de moyens financiers.

## **Formation professionnelle**

---

Le plan général d'études a été adapté conformément aux exigences de la nouvelle ordonnance de formation des forestiers-bûcherons avec CFC entrée en vigueur en janvier 2007.

De plus, le secteur "formation des adultes" a obtenu la certification EduQua en mai.

## **Conservation de la faune**

---

Au niveau de l'inspection de la pêche :

- élaboration d'un plan de protection de l'écrevisse indigène et d'un autre plan pour limiter la propagation des espèces exotiques,
- participation à une étude, au sein de la Commission internationale pour le Léman, afin de déterminer les causes du déclin de l'omble chevalier,
- interdiction de la plongée sur les omblières pendant la période de protection,
- ouverture, à titre d'essai, de la pêche au brochet pendant la période de reproduction.

## **Conservation de la nature**

---

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes (néophytes) a pris de l'ampleur dans le canton. Des fiches d'information ont été réalisées et ont été diffusées auprès des communes et des principales organisations sur les espèces prioritaires du canton.

Dans le domaine général de la protection, il faut relever les décisions du Conseil d'Etat relatives à l'avenir des résidences secondaires dans les réserves naturelles de la rive sud du Lac de Neuchâtel. Le principe de leur destruction, établi en 1982, a été confirmé, avec toutefois la possibilité d'une prolongation moyennant la signature de contrat-nature. Cette dernière disposition a été adoptée au travers de l'Arrêté du Conseil d'Etat et d'une modification d'un accord intercantonal avec le canton de Fribourg.

Dans le domaine du développement régional, il faut mentionner l'entrée en vigueur de la législation fédérale sur les parcs naturels d'importance fédérale et le soutien du canton aux projets de parcs actuellement à l'étude dans notre canton. Une motion (PH. Randin et consorts) demandant que le canton légifère rapidement a été transmise au Conseil d'Etat en septembre 2007.

## Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN)

### Sources d'informations complémentaires

## Sites internet

---

L'adresse du nouveau site internet du Service des forêts, de la faune et de la nature est :

<http://www.vd.ch/sffn>

Vous y trouverez notamment :

- La liste nominative des agents de terrain par commune. Il suffit de cliquer sur le lien intitulé "*recherche de vos principaux interlocuteurs par commune*" sur la page d'accueil
- Des informations générales sur les plantes exotiques envahissantes et recommandations sur les méthodes de lutte
- Les fiches d'information sur les moyens de lutte contre 11 espèces exotiques envahissantes prioritaires

Sur le site internet : <http://www2.unine.ch/jardin/page1793.html> se trouve la plaquette sur la coordination régionale pour la protection de la flore (VD, NE, FR et GE).

## Communiqués de presse

---

Le SFFN a émis plusieurs communiqués de presse durant l'année 2007 :

- [Retour du loup](#)
- [Capture et transfert d'un 2ème lynx](#)
- [Capture et transfert d'un 3ème lynx](#)
- [Feu en forêt - appel à la prudence](#)
- [Feu en forêt - interdiction](#)
- [Feu en forêt - levée de l'interdiction](#)
- [Chenilles processionnaires](#)
- [Crédit supplémentaire - intempéries](#)
- [Routes forestières](#)
- [EMPD - Vallamand Mur](#)
- [Bilan Venoge](#)
- [Défrichement au Mormont](#)

**Rapport annuel de gestion 2007**

**Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)**

**Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN)**

**Groupes de prestations**

**113.0 Administration**

**113.0 Administration**

---

Gestion et administration du service.

**Descriptif**

---

- Direction du service
- Support administratif
- Support RH
- Support informatique
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support logistique

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux.



**Groupes de prestations**

**113.1 Environnement**

**113.1 Environnement**

Protection de l'environnement.

**Descriptif**

- Surveillance et assainissement de la qualité de l'air
- Contrôles et assainissement des émissions de polluants atmosphériques, des installations bruyantes et des sources de rayonnement non ionisant
- Etablissement de préavis techniques
- Information de la population et professionnels
- Elaboration du plan des mesures OPair
- Elaboration du cadastre pour le bruit routier
- Détermination des degrés de sensibilité au bruit
- Préavis relatif aux études d'impact sur l'environnement

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Autorités communales, en particulier Lausanne
- Entreprises artisanales, industrielles ou commerciales
- Propriétaires d'installations de chauffage
- Services de l'Administration cantonale vaudoise (SAT, SSCM, SESA, SR, SM, SELT, SCRIS, Hospices cantonaux, UNIL)
- Bureaux d'ingénieurs (études d'impact et suivi des plans des mesures)
- Médias, écoles, privés
- OFEFP
- EUROAIRNET (base de données européennes)

**Groupes de prestations**

**113.2 Matières dangereuses**

**113.2 Matières dangereuses**

Matières dangereuses.

**Descriptif**

- Surveillance du marché, de l'utilisation et de l'élimination de substances dangereuses pour l'environnement
- Contrôle du commerce des toxiques
- Surveillance de l'importation, de l'utilisation, de la détention, de la manipulation, de la vente, de la publicité, de l'élimination des, substances et produits toxiques
- Formation des professionnels
- Contrôle de l'exploitation des drogueries
- Prévention et protection contre les risques majeurs
- Préavis relatif aux études d'impact sur l'environnement

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Communes
- Entreprises artisanales et industrielles
- Commerces de gros et de détail
- Propriétaires, responsables, employés de drogueries
- Privés.,- Administration fédérale des douanes
- Services de l'Administration cantonale vaudoise (SR, Police cantonale, SSCM)
- ECA
- OFROU
- CFF

## Groupes de prestations

### 113.3 Energie

## 113.3 Energie

---

Economie énergétique.

### Descriptif

---

- Préparation et mise en oeuvre des évolutions en matière de politique énergétique cantonale
- Information et conseils aux différents publics et acteurs sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'application de celles renouvelables
- Promotion et soutien des projets d'utilisation rationnelle de l'énergie ou d'énergies renouvelables
- Préavis énergie dans le cadre des procédures de permis de construire

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Autorités politiques et administratives
- Acteurs de la consommation et de la production d'énergie et de la diversification des ressources
- Privés
- Services constructeurs de l'ACV
- Ecoles obligatoires, professionnelles et supérieures
- Associations professionnelles

## Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN)

### Événements marquants, évolutions significatives

## Coordination lors de planification

---

En 2007, le SEVEN a encore été davantage sollicité dans les démarches de planification entreprises aussi bien pour les projets d'agglomération (principalement pour le projet de l'agglomération Lausanne-Morges) que pour les schémas directeurs régionaux et locaux. Pour l'ensemble de ces démarches, les aspects d'économie d'énergie, de protection de l'air, de lutte contre le bruit, de protection contre le rayonnement non ionisant et de protection contre les accidents majeurs ont dû être abordés et coordonnés.

## Protection de l'air

---

### Contrôle des stations de distribution d'essence.

---

Des 427 stations en service, 220 ont fait l'objet d'un contrôle officiel organisé par l'UVG (Union vaudoise des garagistes) en 2007, dont 15 doivent encore faire l'objet d'une mise en conformité.

103 pistolets de distribution d'essence, répartis sur 10 stations toutes marques confondues, mais équipées d'un système d'autocontrôle électronique ont été contrôlés par l'inspecteur du SEVEN en 2007. Le taux de non conformité est de 14 %. Ce taux est meilleur, comparé au 36 % des installations non conformes de 2006, mais surprenant, car il met sérieusement en doute la fiabilité de l'autocontrôle.

On constate que les efforts de formation des gérants de stations pour les inciter à la surveillance de la reprise des vapeurs à l'aide d'un sifflet continuent de porter des fruits. L'amélioration constatée en 2006 se maintient, voire augmente.

### Nettoyages chimiques (machines utilisant du perchlorétylène)

---

Des 94 magasins sous contrôle, 36 installations ont fait l'objet d'un contrôle périodique en 2007 et 10 d'un contrôle par sondage. 15 (33 %) ne respectaient pas la valeur limite fixée par l'OPair. Elles ont fait l'objet d'une demande de remise en état.

### Bilans des composés organiques volatils (COV)

---

Lors de l'année 2007, 30 sociétés vaudoises ont fait une demande de remboursement de la taxe COV, ce qui a permis le remboursement global de près de 920'000 francs à ces sociétés.

Treize autres sociétés au bénéfice d'un engagement formel ont remis un bilan COV évitant ainsi le paiement anticipé de plus de 10'000'000 de francs. Tous ces bilans une fois traités et validés par le SEVEN ont été transmis à la Direction Générale des douanes à Berne.

## **Contrôle des installations industrielles**

---

Au cours de l'année 2007, 5 entreprises industrielles ont fait l'objet d'un contrôle périodique. Ainsi, ce sont : 2 rotatives offset 4 couleurs/2 faces, 3 torrefacteurs de café, 1 four verrier, 1 installation de fibrage de laine de verre, 1 installation de production de greubons, qui ont fait l'objet de mesures étendues. Une cinquantaine d'autres installations industrielles ont fait l'objet d'une inspection.

## **Inspection des chauffages**

---

La vague des assainissements déclenchée par les nouvelles valeurs limites d'émission pour les chauffages, de l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair), mise en application à l'automne 2005, commence à s'amortir sur la fin de 2007.

En 2006, env. 35'500 (44%) des près de 80'000 installations de chauffage à mazout et à gaz du canton ont été contrôlées par les maîtres ramoneurs.

7208 installations, contrôlées en 2007 (20 %), ne peuvent plus être mises en conformité par rapport aux exigences de l'OPair et devront faire l'objet d'un assainissement (en règle générale dans un délai de 8 ans).

En 2007, 25 des 232 installations de chauffages au bois soumises à un contrôle périodique ont été contrôlées. 10 sont non conformes et doivent faire l'objet d'un réglage ou d'un assainissement.

## **Surveillance des immissions**

---

### **Le réseau Vaud'Air, un nouvel outil de surveillance de la qualité de l'air du canton**

Afin de continuer à disposer de données de pollution fiables pour des prises de décisions appropriées pour l'application des mesures d'assainissement de l'air, le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) a procédé à un renouvellement complet des stations de mesure de la qualité de l'air. Les sept stations qui composent désormais le réseau Vaud'Air à Nyon, Morges, Bussigny, Epalinges, Montreux, Aigle et Yverdon-les-Bains ont été équipées de nouveaux instruments de mesure des polluants atmosphériques et des paramètres météorologiques en fonction des besoins sur ces sites représentatifs de la qualité de l'air du Canton.

Avec trois nouveaux sites de mesure (Aigle, Bussigny et Nyon), le réseau Vaud'Air présente une complémentarité avec les réseaux des autres cantons et celui de la Confédération (réseau NABEL) qui exploite deux stations sur sol vaudois à Payerne et Lausanne. Un laboratoire mobile vient compléter ce dispositif afin de documenter des situations locales particulières ou participer à des campagnes nationales.

Le site internet cantonal dédié à la protection de l'air ([www.vd.ch/air](http://www.vd.ch/air)) a été actualisé et permet dès lors d'informer en temps réel les autorités, les médias et la population sur les concentrations des polluants atmosphériques mesurées dans les différentes parties du territoire cantonal.

Avec ce nouveau réseau, le Canton de Vaud dispose dès lors d'un outil évolutif, doté d'une nouvelle technologie et adapté aux besoins actuels, tant en matière d'information au public qu'à l'application de la législation en matière de protection de l'environnement.

## **Protection contre les accidents majeurs**

---

La mise en place d'un mode et d'une méthode de travail a débuté durant l'année 2007 ayant pour but la protection de la population contre les accidents majeurs par l'aménagement du territoire. Une étude pilote a été effectuée en collaboration avec le Service du développement territorial, et elle a été appliquée à un plan directeur localisé.

Les seuils d'assujettissement à l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM) ont été adaptés en 2007 en lien avec la nouvelle législation sur les produits chimiques. En conséquence, la grande majorité des stations d'épuration des eaux (STEP) du canton entrent dans le champ d'application de l'OPAM et elles viendront s'ajouter aux 158 entreprises déjà assujetties. Une démarche globale simplifiée est en cours d'étude afin de permettre l'identification et l'évaluation des dizaines de STEP concernées.

Les assainissements de 2 grands dépôts pétroliers se sont terminés à fin 2007 (une transformation et une cessation d'activité). Parmi les 40 grandes installations de stockage d'hydrocarbures recensées durant l'année 2000, il en reste 13 qui sont toujours assujetties à l'OPAM à fin 2007. Le dernier dépôt pétrolier ne répondant pas encore au niveau de sécurité requis par l'OPAM a fait l'objet d'un suivi intensif et plusieurs expertises techniques ont été réalisées durant l'année 2007.

## **Inspection des produits chimiques et sécurité biologique**

---

### **Un nouveau règlement cantonal d'application de la loi sur les produits chimiques**

---

Un règlement cantonal d'application du nouveau droit chimique fédéral (loi sur les produits chimiques, LChim) a été élaboré en collaboration avec les représentants des services de l'Etat concernés (SEVEN, SESA, SFFN, SSP, SDE, SAGR et ECA). Celui-ci a été adopté par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 28 novembre 2007.

Le nouveau RVLChim décrit la répartition des compétences cantonales d'exécution de cette législation entre les services spécialisés. Il s'inscrit dans une démarche visant à garantir la continuité pour les différents interlocuteurs de l'Etat, tout en maintenant le niveau de sécurité face aux produits chimiques.

Les domaines touchés vont de la surveillance du marché des produits chimiques au contrôle du respect des interdictions ou restrictions d'utilisation de certaines substances dangereuses pour l'environnement, en passant par la vérification du respect des prescriptions liées à l'utilisation de substances dangereuses nécessitant un permis. L'entrée en vigueur du nouveau règlement cantonal a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

### **Formation / information**

---

Les activités de formation et d'information ont été très nombreuses, dispensées, notamment, auprès de collectivités publiques, d'associations professionnelles et de formations professionnelles de base. Une collaboration intense s'est également instaurée avec des organisateurs mandatés par l'Office fédéral de la santé publique pour mettre sur pied des formations destinées à acquérir les connaissances exigées par le droit fédéral pour la manipulation de certains produits chimiques particulièrement dangereux ainsi que pour leur commercialisation aux utilisateurs privés. Une activité importante a également été déployée afin d'assister les fabricants, les importateurs ainsi que les fournisseurs de produits chimiques dans leurs démarches de contrôle autonome.

### **Surveillance du marché**

---

Depuis l'introduction du nouveau droit chimique en 2005 et la mise en place du principe du contrôle autonome pour les fabricants, la surveillance du marché est devenue une activité essentielle pour la sécurité des produits chimiques. Pour être efficace, celle-ci doit être coordonnée avec les autres cantons et la Confédération. C'est pourquoi plusieurs campagnes intercantionales de prélèvement d'échantillons se sont déroulées en 2007, portant, par exemple, sur les produits de nettoyage et d'entretien ainsi que sur les teneurs en polluants du bois usiné importé. D'autres actions sont en cours d'exécution ou sont planifiées pour ces prochains mois. Des contrôles, parfois avec prélèvements d'échantillons, ont également été effectués auprès de fournisseurs de produits chimiques pour la clientèle privée.

## **Toxiques dans l'habitat**

---

Dans le cadre de la thématique toujours actuelle des polluants d'intérieur, la section produits chimiques a répondu à de nombreuses demandes de la population et des médias et contribué aux réponses à diverses interventions parlementaires, notamment sur les dangers du formaldéhyde dans les panneaux agglomérés et la présence de plomb dans les peintures.

## **Réduction des risques chimiques**

---

Dans le cadre de l'application des prescriptions de l'ordonnance fédérale sur la réduction des risques chimiques et en particulier de son annexe 2.10, 172 autorisations ont été délivrées pour des installations frigorifiques fonctionnant au moyen de fluides stables dans l'air, ne permettant pas le recours à des fluides réfrigérants naturels moins polluants. Une grande majorité de ces demandes d'autorisations (117) ont pu être traitées et l'autorisation délivrées informatiquement grâce à la plateforme Internet des cantons ([www.pebka.ch](http://www.pebka.ch)).

## **Sécurité biologique**

---

L'Université de Zurich et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zürich ont obtenu le feu vert de l'Office fédéral de l'environnement pour procéder, sur sol vaudois, à une dissémination expérimentale de lignées de blé génétiquement modifié. Les essais doivent avoir lieu entre 2008 et 2010 sur le domaine du Centre viticole du Caudoz de la station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil (ACW) dans la commune de Pully. Un recours est toutefois en traitement auprès du Tribunal administratif fédéral qui a accordé l'effet suspensif.

Les objectifs de cet essai sont la recherche fondamentale sur la fonction et l'utilité du blé transgénique présentant des gènes supplémentaires de résistance aux maladies fongiques et l'examen des aspects liés à la sécurité biologique de la dissémination de blé transgénique.

En tant que service cantonal compétent pour l'application de la législation en matière de sécurité biologique, le SEVEN a coordonné les activités des services de l'Etat dans le cadre de cette procédure de compétence fédérale. Le SEVEN suivra le déroulement de cette expérience, en collaboration avec le Service de l'agriculture, et vérifiera que les mesures prévues pour assurer la sécurité biologique de cette dissémination expérimentale sont respectées.

## **Accidents impliquant des matières dangereuses**

---

Un nouveau cours de formation a été mis sur pied et donné en 2007 à des chefs d'intervention des centres de sapeurs-pompiers concernés.

Durant l'année 2007, le service de piquet du SEVEN a été appelé 69 fois pour des sinistres impliquant des produits chimiques et 2 fois pour des produits biologiques. Parmi les cas significatifs, il s'est produit un incendie dans une entreprise de fabrication de produits cosmétiques, un débordement d'un produit très inflammable depuis un wagon-citerne situé en gare de triage, et une surchauffe d'un bain de traitement de surface nécessitant l'évacuation de plusieurs dizaines d'ouvriers et la fermeture d'une route.

## **Lutte contre le bruit**

---

### **Cadastre de bruit routier**

---

En 2007, le SEVEN a vérifié les données trafic les plus récentes (plan de charge des routes cantonales et trafic de l'agglomération lausannoise pour l'année 2005) afin de s'assurer que le cadastre de bruit publié en 2006 (basé sur le trafic 2000) sur le guichet cartographique cantonal ([www.geoplanet.vd.ch](http://www.geoplanet.vd.ch))

reste d'actualité.

## **Assainissement des routes**

---

En 2007, le Service des routes en collaboration avec le SEVEN a terminé la mise au point de la méthode pour les études d'assainissement des routes cantonales (EMPD déjà accordé). Le 1er bilan effectué sur la base du cadastre du bruit routier montre que près de 200 communes sont concernées pour assainir environ 750 km de routes cantonales et communales. Des contacts ont été pris au courant 2007 avec les communes prioritaires afin de leur exposer cette problématique.

A l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation au bruit du 25 avril 2007, le SEVEN et le Service des routes ont publié une brochure concernant le problème de l'assainissement du bruit routier. Cette journée de sensibilisation a permis de s'assurer un impact significatif pour cette publication auprès du public de manière générale et des autorités communales en particulier.

Dans le cadre de la RPT, le SEVEN a secondé le Service des routes pour préparer la convention-programme pour la période 2008-2011 concernant le subventionnement des travaux d'assainissements routiers.

## **Assainissement CFF**

---

Dans le cadre de l'assainissement du réseau ferroviaire, les CFF ont terminé les études d'assainissements pour les communes de la région lausannoise, du Chablais, du Lavaux et de la Riviera. La procédure d'approbation des plans est en cours pour près de 30 communes. Par contre, la procédure pour les communes du tronçon Renens-Coppet est suspendue en attendant la décision des Chambres fédérales en 2008 concernant le projet de 3<sup>ème</sup> voie CFF.

Les premières décisions d'approbation sont entrées en force à fin 2007 (région du Chablais). Le SEVEN chargé des mesures d'isolation acoustique (remplacement des fenêtres) conduira dès le milieu de l'année 2008.

## **Son et laser**

---

Une révision de l'ordonnance fédérale son et laser (OSLa) est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2007 ; dans ce cadre, le SEVEN, service technique compétent dans ce domaine, a assuré un cours de formation pour les autorités cantonales et communales concernées, ainsi que de l'information générale pour les organisateurs de manifestations et les exploitants d'établissements. Parallèlement, un projet de révision du règlement cantonal d'application a été préparé en vue d'une consultation prévue au début 2008.

En collaboration avec la ville de Lausanne, une campagne de prévention "Plus calme la nuit... Plus belle la fête" a permis de sensibiliser les clients des établissements publics de faire moins de bruit en fin de soirée. Le SEVEN a étendu cette campagne au reste du canton.

## **Rayonnement non ionisant**

---

Le nombre de dossiers de mise à l'enquête relatifs aux antennes de téléphonie mobile en 2007 est resté dans la moyenne par rapport aux années précédentes (180 dossiers en 2007, 176 en 2006, 154 en 2005, 178 en 2004 et 190 en 2003). Dans le cadre de l'application de la convention liant les opérateurs de téléphonie mobile à l'Etat de Vaud, le SEVEN a organisé 3 séances de coordination en 2007.

Les oppositions et les recours sont fréquents lors de la mise à l'enquête des stations de base pour la téléphonie mobile. Ce qui démontre la sensibilité de la population face à la problématique du rayonnement électromagnétique. Le SEVEN a participé à la traduction d'une brochure d'information sur le rayonnement non ionisant « L'électrosmog au quotidien » ; cette brochure est disponible sur le site internet du SEVEN.



Le SEVEN a poursuivi les études et les procédures d'assainissement pour les émetteurs de Sottens et de Prangins.

## Energie

---

Si les années précédentes ont été marquées par l'adoption de nouveaux textes légaux, à savoir la loi sur l'énergie, le décret sur le secteur électrique et les divers règlements d'application, l'année 2007 est l'année de la mise en pratique de ces textes.

L'une des conséquences les plus tangibles de cette nouvelle législation est le fait que le canton a pu reprendre activement son programme d'aides financières pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. C'est ainsi près de 900 demandes, déposées par des particuliers, qui ont été reçues et traitées par le SEVEN durant l'année.

Cette dernière a, par ailleurs, été marquée, au niveau fédéral, par de nombreux événements et de vifs débats: loi sur l'approvisionnement en électricité et modifications de la loi sur l'énergie et de la loi sur les huiles minérales (biocarburants), publication des grandes lignes de politique énergétique pour 2035 (*Perspectives énergétiques*), consultation sur les ordonnances liées aux lois précédemment citées, etc.

Ces événements ont une influence directe sur les tâches du canton qui doit constamment s'adapter, s'informer, informer ses citoyens et faire valoir sa position. Ainsi, l'application de la norme d'isolation thermique dans les bâtiments (SIA 380/1) a entraîné tout au long de l'année de nombreux cours aussi bien pour les professionnels que pour les communes. Par ailleurs des cours ont également été dispensés par le SEVEN ou ses mandataires dans des domaines aussi divers que Minergie, la géothermie, les techniques d'isolation du bâtiment, les capteurs solaires, etc.

L'année 2007 marque la fin des procédures judiciaires contre le décret sur le secteur électrique (DeSecEI) et ses règlements d'application. Dès le mois d'août 2007, les communes qui le souhaitaient ont enfin pu percevoir l'indemnité pour l'usage du sol.

Les débats autour du réchauffement climatique et l'augmentation des coûts de l'énergie se sont fortement amplifiés au cours de l'année 2007, ce qui a eu l'avantage de rallier une majorité d'acteurs de l'économie à la cause de la protection de l'environnement et de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Le débat a également été vif au niveau de la politique cantonale et s'est traduit par une multiplication du nombre d'interventions parlementaires relatives à ce domaine.

## **Energie**

---

### **Energie éolienne**

---

Suite au jugement favorable à cette énergie rendu par le tribunal fédéral, le canton de Vaud a lancé une étude destinée à évaluer de manière approfondie le potentiel éolien dans plusieurs sites jurassiens : cette étude, parue en fin d'année, a rencontré un grand intérêt et a coïncidé avec l'annonce, par des particuliers et des communes, de plusieurs projets d'envergure. Par ailleurs, le projet de Sainte-Croix, mené par le canton a été relancé.

### **Energie géothermique**

---

L'énergie géothermique est exploitable sous de nombreuses formes. Actif dans la promotion de cette énergie de manière générale, le canton s'est particulièrement investi pour mener à bien le projet AGEPP, projet de valorisation des aquifères profonds dans la région de Lavey-les-Bains. Il s'agit là d'un projet qui devrait permettre, à terme, de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité.

### **Respect de la norme SIA 380/1**

---

La norme SIA 380/1 fixe les exigences légales en matière d'isolation des bâtiments. Une étude, publiée en 2006, avait montré clairement que ces exigences n'étaient, trop souvent, pas respectées. Le SEVEN a donc entrepris une campagne de contrôle des dossiers de mise à l'enquête ainsi que des chantiers.

## Sites internet

---

### Pour la protection contre les accidents majeurs

---

<http://www.vd.ch/fr/themes/securite/protection-population/accidents-majeurs/>

### Pour la qualité de l'air

---

<http://www.vd.ch/air/>

### Pour la législation et des informations sur les produits chimiques

---

<http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/nuisances/produits-chimiques/>

### Pour le cadastre de bruit

---

<http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/nuisances/bruit/cadastre-du-bruit/>

### Pour l'énergie

---

<http://www.vd.ch/energie>, ainsi que

- le site de l'office fédéral de l'énergie ([www.bfe.admin.ch/index.html?lang=fr](http://www.bfe.admin.ch/index.html?lang=fr)) qui propose notamment des liens avec des agences partenaires du programme SuisseEnergie (solaire, bois, Minergie, etc.)
- le site de la Conférence romande des délégués à l'énergie CRDE ([www.crde.ch](http://www.crde.ch))
- le site [www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch), qui a succédé au journal du même nom et qui est une plateforme lancée par la CRDE au printemps 2005

**Rapport annuel de gestion 2007**

**Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)**

**Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)**

**Groupes de prestations**

**114.0 Administration**

**114.0 Administration**

---

- Gestion et administration du service
- Prestations administratives internes et externes

**Descriptif**

---

- Direction du service
- Support administratif
- Support ressources humaines
- Support financier et comptable
- Support logistique
- Emission des certificats d'exportation
- Récolte de données destinées à des statistiques fédérales
- Administration de la Caisse d'assurance du bétail

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service
- Services transversaux
- Entreprises
- Offices fédéraux

## Groupes de prestations

### 114.1 Laboratoires

#### 114.1 Laboratoires

- Activités d'analyses
- Prestations techniques

#### Descriptif

- Examens de l'authenticité des biens et des produits alimentaires
- Examens de la salubrité des biens et des produits alimentaires
- Examens de la loyauté des présentations
- Prestations analytiques en faveur d'autres services de l'Etat

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Consommateurs
- Municipalités et fournisseurs d'eau
- Commerces et entreprises
- Services de l'Etat de Vaud

**Groupes de prestations**

**114.2 Inspection**

**114.2 Inspection**

- Activités d'inspection
- Prestations sur site

**Descriptif**

- Contrôle des commerces et entreprises de denrées alimentaires et objets usuels
- Contrôle des abattoirs et de l'hygiène d'abattage
- Contrôles vétérinaires officiels
- Contrôle de la production primaire
- Contrôle des ouvrages de distribution d'eau de boisson
- Contrôle des piscines publiques
- Contrôle des plages
- Octroi d'agrément pour les entreprises soumises à autorisation
- Inscription des entreprises soumises au devoir d'annonce
- Suivi des concepts d'approvisionnement en eau en temps de crise
- Approbation de projets de plans directeurs et d'installations diverses

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Consommateurs
- Exploitants agricoles
- Commerces, entreprises et abattoirs
- Communes et fournisseurs d'eau potable
- Usagers des piscines publiques et des plages

**Groupes de prestations**  
**114.3 Poids et mesures**

**114.3 Poids et mesures**

- Activités de contrôle des poids et mesures
- Prestations métrologiques

**Descriptif**

- Contrôle des instruments de mesure en usage dans le commerce
- Contrôle statistique de la quantité des marchandises préemballées
- Contrôle général des entreprises assujetties

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Consommateurs
- Commerces et entreprises

## Groupes de prestations

### 114.4 Lutte contre les épizooties

## 114.4 Lutte contre les épizooties

Prévention et lutte contre les maladies animales contagieuses

### Descriptif

- Surveillance analytique de l'état sanitaire des animaux
- Surveillance des manifestations réunissant des animaux (expositions, concours, etc.)
- Surveillance des déplacements d'animaux
- Contrôle de l'importation et de l'exportation d'animaux et de produits d'origine animale
- Décisions de séquestre, de mise en quarantaine, d'abattage et d'élimination
- Surveillance des filières d'élimination et des centres de collecte de sous-produits animaux
- Cours de formation pour les marchands de bétail

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Exploitants agricoles propriétaires de bétail de rente
- Détenteurs d'animaux
- Marchands de bétail et courtiers
- Importateurs et exportateurs d'animaux ou de produits d'origine animale.
- Centres de collecte et détenteurs de sous-produits animaux



## Groupes de prestations

### 114.5 Protection des animaux

#### 114.5 Protection des animaux

Surveillance du bien-être animal et prévention des mauvais traitements

#### Descriptif

- Enquêtes et contrôles
- Mises en fourrière
- Autorisations d'expériences sur animaux vivants
- Autorisations de commerce d'animaux
- Autorisations de détention d'animaux sauvages
- Patentes de marchands de bétail
- Préavis sur les constructions (CAMAC)

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Détenteurs d'animaux de rente, de compagnie et sauvages
- Chercheurs pratiquant des expériences sur animaux
- Commerces d'animaux, marchands de bétail
- Gardiens d'animaux
- Préfets
- Communes
- Animaux

**Groupes de prestations**

**114.6 Police des chiens**

**114.6 Police des chiens**

Protection des personnes et des animaux contre les agressions canines

**Descriptif**

- Contrôles, expertises et enquêtes
- Délivrance d'autorisations de détention
- Mises en fourrière
- Prise de mesures d'intervention
- Délivrance d'autorisations d'éducateurs canins
- Supervision de la banque de données canine

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Public
- Détenteurs de chiens
- Eleveurs de chiens
- Educateurs canins
- Vétérinaires

**Groupes de prestations**  
**114.7 Médecine vétérinaire**

## **114.7 Médecine vétérinaire**

---

Surveillance en matière de médecine vétérinaire

### **Descriptif**

---

- Autorisations de pratiquer la médecine vétérinaire
- Contrôle du commerce des médicaments vétérinaires
- Surveillance des cliniques vétérinaires

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Vétérinaires praticiens
- Clients des vétérinaires
- Cliniques vétérinaires
- Service de la santé publique
- Pharmacien cantonal

## Groupes de prestations

### 114.8 Analyses vétérinaires (Institut Galli-Valerio)

#### 114.8 Analyses vétérinaires (Institut Galli-Valerio)

- Prestations analytiques pour le service et pour les tiers
- Etude des maladies des animaux domestiques et sauvages

#### Descriptif

Analyses vétérinaires dans les domaines suivants :

- Bactériologie et mycologie
- Parasitologie
- Encéphalites spongiformes transmissibles
- BVD - diarrhée virale bovine
- Pathologie (autopsies)
- Histologie
- Sérologie
- Exploitation du laboratoire national de référence des maladies des abeille

Autres prestations

- Recherches et développements en biologie moléculaire

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Service des forêts, de la faune et de la nature
- Vétérinaires cantonaux
- Gardes-faune
- Inspecteurs des ruchers
- Vétérinaires praticiens
- Propriétaires d'animaux
- Office vétérinaire fédéral
- Université de Lausanne

## Rapport annuel de gestion 2007

### Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

### Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

## Événements marquants, évolutions significatives

### Fusion LC - SVET

Le 1<sup>er</sup> juillet 2007, le Conseil d'Etat a accepté la fusion du Laboratoire cantonal et du Service vétérinaire en une nouvelle entité : le SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires). Le laboratoire vétérinaire (Institut Galli-Valerio) devrait à terme être détaché du nouveau service pour intégrer la faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne.

Elaborée dans le cadre de la démarche DEFI, cette fusion a pour objectifs :

- d'améliorer la qualité des prestations offertes aux usagers, qui n'auront plus qu'un interlocuteur en matière de sécurité alimentaire ;
- d'améliorer l'efficacité et l'image de l'inspectorat de la production primaire, dont les interventions sont aujourd'hui insuffisamment coordonnées ;
- de rationaliser le support administratif des deux services ;
- de simplifier la future accréditation de la division des Affaires vétérinaires, qui pourra bénéficier de l'expérience et du système qualité déjà en place au sein de la division Protection des consommateurs.

Les objectifs de cette fusion ne pourront toutefois être pleinement remplis que lorsque les deux divisions seront réunies sur un seul site, celui du Centre Laboratoires d'Epalinges. Le déménagement de la division Affaires vétérinaires devrait intervenir durant le premier semestre 2009.

### Mise en vigueur de la loi sur la police des chiens

A la fin de l'année 2007, le Conseil d'Etat a adopté le [règlement d'application](#) de la [loi sur la police des chiens](#) et a fixé son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Il a également adopté une première liste de trois races de chiens potentiellement dangereux et a décidé d'évaluer, d'ici la fin 2008, le dispositif mis en place pour ces trois races avec la possibilité de revoir les mesures ou de les ajuster si nécessaire.

Le principe de base de la loi cantonale est que tout détenteur d'un chien doit être en mesure de le maîtriser à tout moment, en particulier en présence de public ou d'animaux. A défaut, le chien doit être tenu en laisse, et si nécessaire porter une muselière. Les communes restent libres de prendre des mesures individuelles pour certains chiens et de désigner les lieux publics interdits aux chiens ainsi que ceux où la tenue en laisse est obligatoire.

Des dispositions particulières sont prévues pour les chiens réputés potentiellement dangereux, dont la liste comporte actuellement les Amstaff, les Pit Bull Terrier et les Rottweiler. Les chiens dont l'un des parents fait partie d'une de ces trois races sont également considérés comme potentiellement dangereux. Près de 1'000 chiens annoncés sont concernés, auxquels s'ajoutent les croisements et environ 20% de non annoncés.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du DSE sur la base de dix critères fixés par le Conseil d'Etat. Chaque chien de ce type doit également faire l'objet d'un test de conduite, d'obéissance et de maîtrise, effectué en présence de son détenteur habituel.

La reproduction des chiens potentiellement dangereux est interdite, comme l'est leur importation destinée au commerce. En cas de non-respect de ces dispositions, le règlement prévoit le séquestre et l'euthanasie des animaux concernés.

Enfin, dans certains cas et pour n'importe quelle race, la détention d'un chien particulier, répondant à certains critères tels que sa morphologie, son poids, son tempérament ou son caractère pourra faire l'objet d'une interdiction.

## **Statistiques d'activités**

---

Les principales données et résultats d'activité du service sont fournies par les documents suivants:

- [Hygiène alimentaire](#)
- [Qualité de l'eau potable](#)
- [Distribution de l'eau](#)
- [Plages et piscines](#)
- [Affaires vétérinaires](#)

## Projets particuliers

### Délivrance d'agrément pour entreprises de denrées alimentaires

Les accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'Union européenne ont conduit notre pays à mettre sur pied un système d'agrément pour les entreprises de production, transformation ou distribution de denrées d'origine animale. Pour obtenir cet agrément, les entreprises concernées doivent mettre sur pied un système d'assurance-qualité à même de garantir la sécurité alimentaire. Ce système et sa mise en oeuvre doivent être audités par notre service, qui procède également à une inspection complète des infrastructures de l'entreprise concernée. A l'heure actuelle, des agréments ont été délivrés à 27 industries vaudoises qui ont été incorporées par nos soins au registre européen des entreprises, ce qui constitue plus des trois quarts des entités concernées.

### Campagnes analytiques du réseau VD-NE-GE

L'évolution des problèmes liés aux denrées alimentaires et objets usuels dont s'occupent les laboratoires cantonaux montre que l'organisation actuelle ne permet plus de maîtriser suffisamment la situation. Faute de moyens humains et financiers adéquats, les structures cantonales petites et moyennes doivent renoncer à maintenir ou à développer les techniques analytiques susceptibles de gérer ces problèmes. Conscients de cet état de fait, les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève ont créé un réseau où chaque membre met ses compétences spécifiques à disposition de ses partenaires. Chaque année, ce sont près de 40 campagnes d'analyses qui sont effectuées dans le cadre de ce réseau, portant sur des échantillons de marchandises prélevées sur l'ensemble des trois cantons. Le résultat des campagnes organisées en 2007 par notre service est présenté dans le [fichier annexé](#).

### Refonte du contrôle de la production primaire

Le contrôle sanitaire de la filière laitière et son appui technique étaient jusqu'à présent partagés entre le Laboratoire cantonal, le Service vétérinaire et le Service régional d'inspection et de consultation laitières à Moudon (SRICL).

Depuis le 1er janvier 2007, la base légale fédérale fondant l'existence des SICL a été abrogée. A fin décembre 2006, le SRICL a été dissous et remplacé par l'Agence régionale pour la qualité et l'hygiène alimentaire (ARQHA), association de droit privé exclusivement consacrée à l'appui et au conseil en matière d'hygiène alimentaire.

En parallèle, les deux acteurs principaux de la filière laitière, à savoir les producteurs et les transformateurs de lait, seront dorénavant contrôlés par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires. Ainsi, les éleveurs, les fromagers et les industries laitières n'auront dorénavant plus qu'un seul interlocuteur officiel. Il devrait en résulter une simplification bienvenue pour les intéressés.

## **Rapport annuel de gestion 2007**

**Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)**

**Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)**

### **Sources d'informations complémentaires**

Le SCAV publie chaque année un rapport annuel présentant le détail de ses activités. Le rapport 2007 pourra être obtenu dès le 15 avril 2008 à l'adresse suivante

#### **Service de la consommation et des affaires vétérinaires**

Direction

155, chemin des Boveresses

1066 EPALINGES

Téléphone 41 (0)21 316 43 43

Télécopie 41 (0)21 316 43 00

Courriel : [info.labocant\(at\)vd.ch](mailto:info.labocant(at)vd.ch)

En outre, de nombreux renseignements et informations peuvent être obtenus en consultant le site du SCAV à l'adresse suivante :

[www.vd.ch/scav](http://www.vd.ch/scav)



Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes (BEFH)

**Groupes de prestations**

**53.3 Places d'accueil de la petite enfance**

### **53.3 Garderies pour le personnel de l'ACV**

---

Gestion de l'offre de places d'accueil de la petite enfance pour les collaboratrices et les collaborateurs de l'ACV.

#### **Descriptif**

---

Prise en charge des enfants de 3 mois à 7 ans, dont l'un des parents au moins travaille dans l'ACV.

#### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaboratrices et collaborateurs ACV.
- Familles.

## Groupes de prestations

### 53.1 Egalité entre hommes et femmes

## 53.1 Egalité entre femmes et hommes

Promotion de l'égalité entre femmes et hommes (dans l'emploi, dans l'enseignement et la formation et dans l'administration cantonale) et lutte contre la violence à l'égard des femmes.

### Descriptif

- Conseils et informations aux particuliers, aux services et aux autorités.
- Formulation de préavis destinés aux tribunaux en cas de litiges fondés sur la LEg.
- Mise sur pied et coordination des mesures actives en vue d'encourager l'égalité dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'enseignement.
- Mise en oeuvre du Plan pour l'égalité dans l'administration cantonale vaudoise (décision CE du 23 décembre 2004).
- Elaboration des rapports et analyses sur les discriminations relevées et sur toute question relative à la problématique de l'égalité.
- Coordination entre les associations, les milieux concernés et les autorités.
- Collaboration de travail et de réflexion avec la commission consultative à l'égalité.
- Lutte contre la violence à l'égard des femmes.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Population vaudoise.
- Services de l'Etat.
- Employé-e-s de l'ACV.

**Groupes de prestations**

**53.0 Administration**

**53.0 Administration**

---

Gestion et administration du service

**Descriptif**

---

- Direction du service
- Support administratif
- Support RH
- Support informatique
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support logistique

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaboratrices et collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux.

## Rapport annuel de gestion 2007

Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes (BEFH)

### Événements marquants, évolutions significatives

#### **Le Bureau de l'égalité change de département**

Au 1er juillet 2007, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes a été rattaché au Département de la Sécurité et de l'Environnement, sur demande de la nouvelle conseillère d'Etat, Mme Jacqueline de Quattro. Un tel changement ne remet pas en question l'activité du BEFH en matière de promotion de l'égalité dans la formation et dans l'emploi. En revanche, il devrait faciliter les actions de **lutte contre la violence domestique**, fléau qui mobilise la Police cantonale.

Signalons que le BEFH et la Police cantonale collaboraient déjà, en particulier dans le cadre de la **Commission cantonale de lutte contre la violence domestique** en fonction depuis début 2006.

#### **La nurserie de Marcelin rejoint les garderies de l'ACV**

Au 1er janvier 2007, la nurserie de Marcelin, située à Morges, a été rattachée aux garderies de l'Administration cantonale vaudoise. Cette petite structure offre 5 places, qui permettent de répondre aux besoins d'une dizaine de familles.

## Les chiffres de l'égalité - Vaud 2007

---

### L'essentiel des statistiques en une brochure

---

Quelles sont les facultés universitaires les plus mixtes ? Dans quels apprentissages se lancent les jeunes ? Quel est le pourcentage d'hommes qui travaillent à temps partiel ? Les femmes et les hommes avec enfants ont-ils les mêmes chances de faire carrière ? Les femmes et les hommes sont-ils soumis aux mêmes violences ? L'Administration cantonale vaudoise est-elle exemplaire en matière d'égalité salariale ? Le monde politique est-il clairement sur la voie de la parité ?

Afin de répondre à toutes ces questions, régulièrement adressées au Bureau de l'égalité, celui-ci a réalisé, en collaboration avec le Service cantonal de recherche et d'information statistiques, un document synthétique réunissant l'essentiel des statistiques concernant le canton de Vaud, selon les données disponibles début 2007.

La brochure, intitulée [Les chiffres de l'égalité - Vaud 2007](#), a pour objectif de permettre de juger de la situation de l'égalité dans le canton de Vaud telle qu'elle apparaît au début du XXIème siècle. Une analyse régulière de la situation est indispensable pour continuer d'appliquer ou de développer des mesures qui permettront de réaliser cette égalité dans les faits, telle qu'elle est voulue, notamment, par la Constitution vaudoise.

Les domaines suivants sont abordés : orientation scolaire et formation, activité professionnelle, familles et enfants, travail non rémunéré, chômage et pauvreté, fonction publique cantonale, violence dans la rue et la famille, représentation politique.

### Une mixité toute relative

---

Le constat global montre un canton où la mixité reste très relative dans la réalité statistique, tant les formations, les domaines et les parcours restent fortement marqués par l'appartenance sexuelle. En guise d'illustration, trois chiffres issus du contexte 2005 : seulement 32% de filles au niveau de la voie secondaire de baccalauréat en option maths-physique ; encore 16% de différence salariale en défaveur des femmes dans les entreprises privées vaudoises et dans l'Administration cantonale vaudoise. Enfin 1 homicide sur 2 est en lien avec la violence domestique.

Les analyses montrent pourtant que l'égalité dans les faits est génératrice de bien-être et de progrès non seulement social mais aussi économique. C'est pourquoi, même si certaines statistiques peuvent paraître décourageantes, elles ne peuvent qu'inciter chacun-e à redoubler d'efforts. La mise en œuvre de l'égalité, en effet, est de la responsabilité de l'Etat et des entreprises, mais aussi de chaque femme et de chaque homme, qui peut y participer, à travers l'ensemble de ses activités, familiales, professionnelles, associatives ou politiques.

**Rapport annuel de gestion 2007**

**Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE)**

**Bureau de l'égalité entre femmes et hommes (BEFH)**

**Sources d'informations complémentaires**

**Pour en savoir plus**

---

[www.vd/egalite](http://www.vd/egalite)